

Numéro

014

02/12/2024

4500 ex.

l'écho
de L'Île d'Yeu

GRATUIT

MAGAZINE D'INFORMATION
LOCALE SUR L'ÎLE D'YEU

L'Écho de L'Île d'Yeu • Tél. 06 38 31 09 65 • Mail : echo.yeu@orange.fr

L'Écho de L'Île d'Yeu - Entreprise Individuelle Freddy Guerneau - 65 rue des Corsaires - 85350 L'Île d'Yeu - SIRET : 539 463 018 00017

ACTUALITÉS • INFORMATIONS PRATIQUES • ANIMATIONS • PUBLICITÉ

Pêche : trouver une solution pour le transport des produits de la mer !

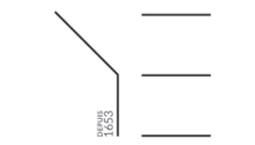
Fermeture de la criée, nouvelles réglementations qui remettent en question régulièrement le modèle économique de la pêche... les nouvelles difficultés à affronter s'enchainent pour le secteur qui n'a d'autre choix que de devoir s'adapter. L'arrêt du Maxi-plon, qui assurait le transport du poisson jusqu'à la criée des Sables d'Olonne, est un nouveau coup dur, particulièrement lourd de conséquences pour les bateaux de L'Île d'Yeu... Le samedi 2 novembre dernier, les pêcheurs avaient décidé de faire entendre leur colère et leur inquiétude en bloquant un départ du bateau de la Compagnie Yeu Continent pendant plus de 45 min... Et maintenant, quelle logistique peut être mise en place pour assurer le transport des produits de la mer ? ...
Lire la suite : pages 14 à 16.



Voile - Championnat de Vendée Habitable Le Colibri vainqueur de l'édition 2024

Michel Samzun, Gaël Charreau, René Bernard, Noël Trichet et Patrice Cadou ont fini victorieux du championnat de Vendée Habitable 2024, à bord du Colibri...

Lire la suite : page 29



YEU NOTAIRES
& PATRIMOINE

Notaires à l'île d'Yeu



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr

Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert

Le réseau d'experts
immobiliers du notariat

TEGOVA

The European Group
of Valuers' Associations

SECTEUR VERDOYANT

FACE A LA MER - Ensemble de 2 charmantes maisons sur un grand terrain arboré.

La première maison est composée d'un salon avec cheminée, une salle à manger, une cuisine, une chambre avec douche, une chambre avec placard, une salle d'eau-WC.

La seconde maison comprend une pièce de vie, une chambre de 4 couchages avec placard et une salle d'eau-WC. A l'extérieur, une douche, un WC et un coin buanderie, un abri de jardin. Le tout sur une parcelle de 3 233 m². Classe énergie : G. Prix HNI : 784 100,00 € dont 3,17 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 760 000,00 €
Réf : C192

PORT-JOINVILLE

Maison d'habitation comprenant, une entrée, une pièce de vie, une cuisine, trois chambres, une salle de bains avec WC. Attenant, une véranda et un garage.

A l'extérieur : une terrasse en pierre, un puits et un jardin arboré. Le tout sur une parcelle de 730 m², emprise au sol de 70%. Classe énergie : G.

Prix HNI : 516 300,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 500 000,00 €

Réf : T125



SAINT-SAUVEUR

Maison à rénover, comprenant, une entrée, un salon, une cuisine, deux chambres, une véranda, une salle d'eau et WC. A l'extérieur, un grand garage-atelier de plus de 60 m² et un jardin clos. Le tout sur une parcelle de 617 m², constructible à 90%. Classe énergie : F.

Prix HNI : 567 800,00 € dont 3,23 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 550 000,00 €
Réf : C194



AU COEUR DU PORT

CHARME DE L'ANCIEN - Maison aux beaux volumes composée, au RDC, d'une jolie pièce de vie avec cheminée et cuisine ouverte, un salon - bibliothèque avec cheminée, trois chambres, un bureau, une salle de bains avec douche, deux WC. A l'étage, une suite parentale avec salle d'eau - WC et un bureau dressing. A l'extérieur, une agréable cour pavée avec son puits, une dépendance composée de quatre chambres d'été à rénover, et un garage à vélo en pierre. Le tout sur une parcelle de 275 m². Classe énergie : G. Prix HNI : 1 100 000,00 € dont 3,12 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 1 066 700,00 €
Réf : G145

KER PIERRE BORNAY

Maison d'habitation comprenant au rez-de-chaussée, une pièce de vie avec cheminée-insert et cuisine ouverte, une salle de bains, WC. A l'étage, deux grandes chambres. Un garage attenant de 28 m². A l'extérieur, un patio et une grande terrasse en bois, bien exposée. Le tout sur une parcelle de 183 m².

Classe énergie : F. Prix HNI : 413 300,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 400 000,00 €
Réf : C195



SECTEUR LA MEULE

Maison d'habitation, comprenant une pièce de vie avec cheminée, une salle à manger, une cuisine, trois chambres, une salle de bains, un WC. Le tout sur une parcelle de 654 m².

Classe énergie : G. Prix HNI : 516 300,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 500 000,00 €
Réf : M116

TERRAIN ENTRE LA MEULE ET SAINT-SAUVEUR

En retrait de la rue, terrain d'une superficie de 990 m² comprenant une emprise au sol de 30%. Assainissement individuel à prévoir.

Prix HNI : 248 600,00 € dont 3,55 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 240 000,00 €
Réf : D47

Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 %
(TVA au taux de 20%)



Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site [Georisques www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Demeures
LITTORAL

www.demeuresdulittoral.com

VILLAS BORD DE MER
PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

15 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 3 dernières sur L'île d'Yeu



Exclusivité

Saint Sauveur en quartier résidentiel, 2 terrains mitoyens offrant 30% de constructibilité

Vous pouvez les acquérir ensemble ou séparément, cela dans le cadre d'un beau projet familial ou d'un investissement. Un terrain de 607 m² vendu 181 000 € net vendeur + 9 000 € d'honoraires soit 190 000 € HAI. Un deuxième terrain de 678 m² vendu 190 000 € net vendeur + 9 000 € d'honoraires soit 199 000 € HAI.



Port-Joinville, à 2 min de la plage de Ker Chalon

Au calme d'une impasse privée, découvrez cette superbe maison récente de 122 m² et en parfait état, sur un beau terrain arboré et constructible de 1355 m², sans aucun vis à vis. Vous serez séduits par son spacieux séjour de 65 m² avec sa cuisine ouverte. Côté nuit, profitez de trois belles chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C. Prix : 1 150 000 € net vendeur et 35 800 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 185 800 € HAI.



Nouveau - Exclusivité - Belle propriété récente, à 5 min des terrasses de Port-Joinville

Découvrez cette grande maison de 7 pièces aux belles prestations. Sur 155 m² habitables, vous profiterez d'un espace réception de 80 m² autour d'une magnifique veranda. Dotée de 4 chambres spacieuses, elle peut devenir votre résidence principale ou secondaire ou un investissement locatif à fort potentiel. Un grand garage complète la propriété.

Prix : 965 000 € net vendeur et 34 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 999 000 € HAI.



Port Joinville - Opportunité rare - Immeuble à vendre place de la Norvège en front de port

Murs et fond de commerce. Sur 360 m², vous trouverez, en RDC, un restaurant prolongé par une terrasse, une cuisine professionnelle, des WC, des réserves en sous-sol. Au premier étage, un espace bar discothèque. Au deuxième étage, un magnifique espace de réception avec terrasse. Les 2 derniers étages peuvent être transformés en appartements avec vue sur le port et la mer.

Prix des murs : 1 445 000 € net vendeur + 50 000 € d'honoraires soit 1 495 000 € (vendus avec un fond).

Prix du fond de commerce : 168 875 € net vendeur + 6 125 € d'honoraires soit 175 000 € HAI.

Soit l'ensemble 1 670 000 € HAI. Possibilité d'acquérir cet immeuble et celui de l'annonce suivante ensemble (prix nous consulter).



Port-Joinville - Immeuble d'activité vue sur le port

Immeuble avec bar restaurant, espace de réception, cuisine professionnelle, WC, plus 1 appartement de 3 pièces avec terrasse au 1^{er} étage, l'ensemble sur 280 m².

Prix des murs : 990 000 € net vendeur + 34 650 € d'honoraires soit 1 024 650 € HAI (vendus avec un fond).

Prix du fond de commerce : 165 000 € net vendeur + 5775 € d'honoraires soit 170 775 € HAI.

Soit l'ensemble 1 195 425 € HAI. Possibilité d'acquérir cet immeuble et celui de l'annonce précédente ensemble (prix nous consulter).



En exclusivité, produit rare - Résidence Le Clos du Port - Nouveau - A saisir !

Idéal en résidence principale, en résidence secondaire ou en investissement locatif à l'année ou saisonnier.

■ Un lot de 3 studios de 20 m² chacun, avec belle pièce de vie avec coin cuisine, 1 salle de douche à l'italienne et WC. + Espace commun de lingerie, stockage.

Prix : 425 000 € net vendeur et 15 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 440 000 € HAI.

■ Un appartement (2 pièces) de 43 m² avec un séjour/cuisine de plus de 17 m²

Prix : 289 850 € net vendeur et 10 135 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 299 985 € HAI.

■ Un appartement (3 pièces) de 70 m² avec un séjour/cuisine de 32 m²

Prix : 445 000 € net vendeur et 15 575 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 460 575 € HAI.

Chaque lot profite d'une terrasse/jardin privative.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site [Georisques www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**

iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur L'Ile d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1092



Prix FAI : 1 030 000 €*
Surf. Hab. : 128 m²
Nbre ch. : 3 + mezza
Terrain : 1 015 m²

1^{ère} partie : Salon, cuisine, buanderie, 2 chambres, SDD, WC et mezzanine. 2^{ème} partie : Salon avec cuisine, SDD et WC, 3^{ème} chambre. Salle à manger. Grande terrasse et jardin. DPE : C.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 1 000 000 €

KER BOSSY – Réf : 1110



Prix FAI : 772 500 €*
Surf. Hab. : 98 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1300 m²

Entre Ker Bossy et St-Sauveur. Maison comprenant : salon, cuisine, 3 chambres, 1 salle de bain, un WC, buanderie et garage. Belle parcelle avec une emprise au sol de 50%. DPE : non soumis.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 750 000 €

KER BORNLY – Réf : 1101



Prix FAI : 515 000 €*
Surf. Hab. : 118 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 406 m²

Maison neuve : pièce de vie de + 60 m² avec salon/SAM/cuisine, 3 chambres, SDB, WC, buanderie. Jardin. Au fond d'un chemin privé. Emprise au sol de 90%.

DPE : C.
*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 500 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1108



Prix FAI : 566 500 €*
Surf. Hab. : 97 m²
Nbre ch. : 2
Terrain : 617 m²

A 2 pas du bourg, comprenant : salon, cuisine, 2 chambres, SDD, WC et véranda. Grand garage et atelier. Cour à l'avant et à l'arrière et un jardin. Parcelle constructible à 90%. DPE : F.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 550 000 €

PORT JOINVILLE – Réf : 1106



Prix FAI : 579 000 €*
Surf. Hab. : 84 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 118 m²

Maison récente tout confort Au RDC : salon, SAM avec cuisine, 1 chambre, WC, buanderie et SDD. A l'étage : 2 chambres dont une avec dressing et espace bureau. Jardin clos avec abri à vélo. Emprise au sol de 100%. DPE : C.

*dont 3.4% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 560 000 €

PORT-JOINVILLE – Réf : 1109



Prix FAI : 927 000 €*
Surf. Hab. : 149 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 624 m²

Maison neuve, tout confort : Salon, SAM, cuisine, 3 chambres, buanderie, SDD, SDB, 3 WC. 2 espaces jardin et une terrasse. Pièce de vis de 60 m², suite parentale, parement en pierre. DPE : en cours.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 900 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !
Vente immobilière - Vente aux enchères interactive



www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU – RCS 883170201 – CPI 8501 2020 000 045 235

Sabias Immobilier 

Transaction - Location - Estimation - Conseil

*Laëtitia, Florence et Léa
sont heureuses de vous accueillir*

11 rue Calypso - 85350 L'Ile d'Yeu
Tél. 02 51 59 09 05

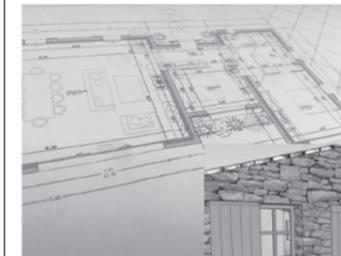
Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54
mail : sabiasimmobilier@gmail.com

Toutes nos annonces sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097
Absence de garantie financière – non perception de fonds



Bureau d'études
Maîtrise d'œuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux

LBM Bureau d'études et Maîtrise d'œuvre
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'Ile d'Yeu
Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'Ile d'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A



www.emroy-architecte.com
ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30



AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU

immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com

02.51.58.37.45

Vanessa FRADET

Béatrice CADOU

Ventes - Estimations - Conseils
06.87.41.68.89
06.60.55.91.46



IMAGO CONTRÔLE

CHALLANS - NOIRMOUTIER - LA ROCHE-SUR-YON

BUREAU DE CONTRÔLE

Bureau d'étude Energétique et Thermique
Diagnostics immobiliers
Inspections périodiques

02 51 39 85 48
contact@imago-diag.com



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 02 51 37 27 30

LES SABLES D'OLONNE
TÉL. 02 51 23 85 52

L'ILE-D'YEU
TÉL. 02 51 37 50 07

AMÉNAGEMENT
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE

www.geouest.fr

l'écho
de L'Ile d'Yeu

PROCHAINE PARUTION
LUNDI 3 FÉVRIER 2025

Demande de publicité
Remise des informations associatives

JUSQU'AU 18 JANVIER

ÉCONOMIE

Office de Tourisme : la 1^{ère} saison pour Sandrine Lamour-Trichet

Étant donné le développement de l'activité touristique sur l'île et les enjeux économiques pour le territoire, l'Office de Tourisme a connu, au cours des 25 dernières années, de nombreuses évolutions : d'abord syndicat d'initiative, la structure devient, en 1998, Office de Tourisme, dont le titre est soumis à un classement et à plus d'exigences quant aux services proposés et permet de renforcer les missions ; dans les années 2000, un poste de directeur est créé pour professionnaliser son fonctionnement ; longtemps animé sous la forme d'une association loi 1901, en 2011, l'Office de Tourisme passe sous statut EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial)...

Une nouvelle directrice

Dirigé depuis 2011 par Anne Le Masson, partie en septembre 2023 pour un nouveau projet, l'Office de Tourisme a accueilli, en janvier dernier, Sandrine Lamour-Trichet pour lui succéder au poste de directrice. Originaire de Loire Atlantique, Sandrine effectue ses études dans la région. Elle commence par 2 années en LEA (Langues Étrangères Appliquées), à l'université de Nantes, puis enchaîne sur un master « Management du tourisme » (3 ans) à l'ESTHUA d'Angers tout en passant 1 an en Allemagne pour sa maîtrise, au travers du programme ERASMUS.

Son premier poste la mène à St-Malo où elle passe 4 ans (2006-2010) comme chargée de projet au palais des congrès. En 2010, elle quitte St-Malo pour la région parisienne où elle travaille dans le tourisme d'affaire pour «Châteauform», le leader du séminaire haut de gamme en Europe, qui lui propose, dès 2013, un nouveau projet en Allemagne où l'entreprise souhaite se développer. Depuis 2023, son but était de revenir en France et plus précisément dans le Grand Ouest. Adoptée par un islais, Sandrine connaît très bien L'île d'Yeu pour y avoir passé régulièrement ses vacances. Lorsqu'elle découvre l'opportunité d'un poste de directrice de l'Office de Tourisme de L'île d'Yeu, elle s'intéresse immédiatement à l'offre. Renseignements pris, elle officialise très vite sa candidature qui ne manque pas de retenir l'attention du jury. Son profil et sa riche expérience dans la gestion d'une équipe et de la relation client ayant particulièrement séduit, Sandrine est donc retenue pour prendre la direction de l'Office de Tourisme. En fonction depuis janvier dernier, Sandrine fait déjà un retour très positif sur ces premiers mois : « La diversité de l'activité et la multitude des interlocuteurs et des rencontres rendent ce poste particulièrement intéressant ». Elle apprécie également le travail



d'équipe avec laquelle elle a d'ailleurs déjà pu revoir un peu l'organisation.

Les objectifs de la stratégie de développement touristique

Convaincue par la nécessité de se donner le temps d'apprendre à mieux connaître le territoire et ses acteurs, Sandrine a quand même dû très vite préparer sa première saison, tout en poursuivant le travail engagé par sa prédécesseure.

«Une des priorités pour le territoire est le développement des mobilités douces : vélo, randonnée...» Des itinéraires de randonnée pédestre ont été mis en place il y a quelques années et la piste Vendée Vélo plus récemment, « il s'agit maintenant de veiller à leur bon entretien et d'en faire la promotion ». Cette année, la carte touristique, éditée par l'Office de Tourisme pour ses visiteurs, a été retravaillée afin de valoriser ces différents parcours. Sur ce support, en plus de la piste Vendée Vélo, l'Office de Tourisme propose des itinéraires conseillés de manière à étoffer l'offre de balades et à répondre à une demande la plus large possible quant à la découverte de l'île à vélo. Des actions de promotion telles que la journée «RDV Vendée Vélo» ont également été organisées. A noter : de nouveaux topos guides seront édités pour présenter les différents itinéraires de randonnée pédestre.

L'Office de Tourisme peut également s'appuyer sur la très belle offre de visites guidées (à pied ou à vélo) proposées par le service Patrimoine de la mairie ainsi que Sandrine Desmarest « L'île en bandoulière », guide touristique nature qui propose plus particulièrement des visites sur le thème de la faune et de la flore.

L'Office de Tourisme ne manque pas non

plus de jouer le relais de la mairie, auprès de la clientèle touristique, quant aux enjeux en matière de développement durable. Ainsi, cet été, des matinées d'informations ont été organisées, tous les jeudis, à l'Office de Tourisme, pour sensibiliser au tri et aux bonnes pratiques environnementales. Par ailleurs, le schéma de développement touristique défend toujours cette volonté d'étendre la période touristique et de faire venir plus de visiteurs en basse saison. L'un des axes de communication de l'Office de Tourisme est donc de faire ressortir cette valeur d'« une île vivante toute l'année ». Pour cela, L'île d'Yeu peut s'appuyer sur la beauté des paysages et sur la richesse des activités nature à proposer. L'ouverture de deux nouveaux établissements hôteliers permet également d'espérer pouvoir renforcer sur l'île, l'activité de séminaire avec une offre d'accueil adaptée. Toujours pour répondre à cet objectif d'étendre et de rééquilibrer la saison, l'Office de Tourisme souhaite travailler sur la cible des parents avec jeunes enfants, disponibles sur les périodes hors vacances scolaires. Un projet de reportage photos doit être lancé afin d'enrichir la banque d'images de l'Office de Tourisme sur la notion de saison. La réalisation d'une nouvelle vidéo pour promouvoir l'île, tout en sensibilisant sur les bons messages, est également à l'étude. Souhaitant redéfinir sa stratégie de communication pour répondre aux objectifs fixés, l'Office de Tourisme pourra s'appuyer sur ses réseaux sociaux qui connaissent un véritable succès. La page Facebook de l'Office de Tourisme compte aujourd'hui plus de 10 000 abonnés et la page Instagram plus de 5 000 avec pour cette dernière une augmentation de 54 % en un an.

Le bilan de la saison 2024

A l'échelle nationale, il est constaté, depuis quelques années, une extension de la saison sur la période de mai à octobre avec une augmentation des courts séjours au détriment des longues vacances d'été. Un changement d'habitude qui peut s'expliquer, entre autres, par l'inflation et par la crise économique. L'après COVID s'est accompagné d'une fréquentation touristique en hausse, de manière générale, en France. On observe dorénavant une tendance à la normalisation et à la stabilisation de la fréquentation.

Cette année, la Vendée a connu un printemps plutôt monotone, avec des vacances de printemps qui enregistrent une baisse de 20%, par rapport à 2023. Le mois de mai est marqué par un week-end de l'Ascension exceptionnel qui compense la baisse enregistrée sur le week-end de la Pentecôte. Le mois de juin est en légère baisse. Enfin pour l'été, le département enregistre une baisse de fréquentation de 10% en juillet, qui peut s'expliquer par une fin tardive de la période scolaire et une météo très défavorable, et une fréquentation stable en août, soit une baisse de 6% sur les 2 mois, plus marquée sur la côte (littoral et rétro littoral), avec des incidences qui diffèrent selon les secteurs. L'hôtellerie et la restauration semblent plus impactées.

La fréquentation sur L'île d'Yeu enregistre, en avril, une légère baisse, de l'ordre de 4% par rapport à 2023. Le mois de mai voit

quant à lui sa fréquentation augmenter de 7% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par un week-end de l'Ascension très animé et un week-end de la Pentecôte boosté par la Fête des Fleurs. Le mois de juin enregistre une baisse significative avec -12% par rapport à 2023. Le printemps enregistre donc une baisse de 3% qui pourrait s'expliquer par une diminution des visiteurs à la journée selon les témoignages des responsables du Petit Train et de L'Auto Bécane, prestataire vélo ouvert toute l'année. Comme ils l'expriment tous les deux, la saison estivale a démarré tardivement. Les deux premières semaines de juillet ont été assez calmes. A noter, en 2022 et 2023, le 14 juillet férié avait offert des week-ends prolongés de 3 ou 4 jours, ce qui n'a pas été le cas cette année, puisqu'il tombait un dimanche. Juillet accuse une baisse de 7%. Cette baisse se constate également, même si plus légèrement, dans les structures d'hébergement ce qui traduit le ressenti des 2 prestataires interrogés qui considèrent que la baisse est plus importante sur la clientèle excursionniste (à la journée). Les chiffres du Petit Train sur ce mois (-10%) sont en adéquation avec ce constat. Le mois d'août quant à lui enregistre une très légère hausse, permettant à certains prestataires, selon le secteur d'activité, de compenser en partie la baisse du mois de juillet. Avec une météo défavorable par rapport à 2023, le mois de septembre enregistre une baisse de 3,5%.

La fréquentation de l'Office de Tourisme est en baisse sur chaque mois de l'année (de janvier à août). Cette baisse, assez forte (-24% au printemps et -11,7% en juillet-août), ne corrèle donc pas avec la fréquentation de l'île mais peut s'expliquer notamment par des comportements qui évoluent avec la multiplication des canaux d'information et aussi par l'usage du mobile. Une diminution de la clientèle à la journée pourrait aussi expliquer cette baisse.

A noter : les visiteurs de l'Office de Tourisme sont, pour 53 %, des excursionnistes et, pour 34%, des clients week-end ou courts-séjours. Les principaux sujets faisant l'objet des demandes sont : l'agenda des animations, la randonnée, le vélo et le service de bus.

Les sollicitations par téléphone sont également en baisse tandis que les prises de contact par mail sont en légère augmentation. Le site internet reste un support de communication et d'information incontournable.

Arrivée depuis seulement un an, Sandrine Lamour-Trichet, s'appuyant sur cette première saison et sur une meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs, compte maintenant s'attacher à définir un plan d'action qui réponde aux objectifs définis dans la stratégie de développement touristique.

Sources : Office de Tourisme, Vendée Expansion, CCI Vendée, L'Auto Bécane, Le Petit Train

06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr



DANS LE RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT

TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels



DÉRATISATION

Particuliers / Professionnels



DÉSINSECTISATION

Guêpes / frelons

Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège



DÉMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal



DÉSINFECTION

Débaras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'île d'Yeu

TÉLÉCOMMUNICATION

L'île d'Yeu couverte à 93% en réseau mobile 5G

Le 28 octobre dernier, l'opérateur Orange organisait une conférence de presse, en présence de Mme Carole Charreau, Maire de L'île d'Yeu, pour annoncer l'ouverture du réseau 5G sur l'île.

Un réseau mobile qui ne cesse d'évoluer depuis ses débuts

La cinquième génération de réseau mobile, appelée communément la 5G, est la dernière technologie. Elle succède aux réseaux 2G, 3G et 4G.

A noter : l'arrivée d'une nouvelle génération ne signifie pas la suppression de la ou des technologies précédente(s). Aujourd'hui, les réseaux 2G, 3G et 4G sont toujours actifs même si la 5G est déployée.

La mise en service d'une nouvelle génération s'accompagne systématiquement de nouveaux services : les appels vocaux et l'envoi de SMS font partie des évolutions importantes apportées par la 2G dans les années 1990, puis, au fil des évolutions, avec la 3G puis la 4G, sont devenus possibles : la connexion à internet, l'accès à des applications, les appels vidéos...

Comme les générations précédentes, la 5G va améliorer l'accès aux services déjà proposés par les réseaux 4G en permettant notamment un meilleur débit et en offrant plus de capacité. Une quantité beaucoup plus importante de données peut être échangée sans risque de saturation des réseaux.

Grâce à la 5G, de nombreuses évolutions sont attendues au travers de nouvelles applications, notamment dans le domaine de la santé : la gestion des équipements médicaux en hôpital, la télémedecine, la prévention de maladies chroniques... ou encore dans le transport : les navettes autonomes, la gestion du trafic de véhicules, le pilotage à distance de véhicules pour



des interventions en zone sensible...

La 5G est elle-même une technologie qui a vocation à évoluer : à l'image des technologies mobiles précédentes, ses performances vont progresser (débit, réactivité, capacité à supporter beaucoup d'utilisateurs en même temps). Ainsi de nouvelles fonctionnalités pourront être progressivement proposées par les opérateurs dans les prochaines années selon l'évolution de la 5G et des fréquences sur lesquelles elle sera déployée.

L'arrivée de la 5G sur L'île d'Yeu

A ce jour, 47% de la Vendée est couverte en réseau 5G. Le déploiement de cette nouvelle génération de réseau mobile est définie en fonction des besoins et des enjeux. Le réseau 4G arrivant à saturation en période estivale, durant laquelle les utilisateurs sont plus nombreux, les opérateurs ont décidé de déployer le réseau 5G sur L'île d'Yeu.

Dès 2022, un premier opérateur propose

la 5G sur L'île d'Yeu grâce à son antenne du Château d'Eau. A partir de juin 2023, la 5G est accessible par le biais de 3 opérateurs différents, chacun ayant 1 voire 2 antennes. Depuis juin 2024, les 4 opérateurs proposent la 5G avec chacun 2 antennes actives permettant un taux de couverture de 93%.

A noter : les 7% du territoire qui ne sont pas encore couverts se situe sur la partie Est de l'île.

Cette évolution va donc permettre de désaturer le réseau 4G, qui deviendra, pour ses utilisateurs, plus performant, et offrira aux utilisateurs 5G une meilleure qualité de service, grâce aux évolutions apportées, avec notamment un débit 3 fois plus rapide. En complément du déploiement de la fibre, l'arrivée de la 5G sur L'île d'Yeu améliore la qualité de service pour les habitants ainsi que les résidents et les vacanciers et renforce la perspective d'une activité en télétravail sur l'île.

Sources : www.cartoradio.fr



MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE
RECYCLAGE

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.

Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...



IMPASSE DE LA GRAVAIRE
85350 L'ILE D'YEU

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu
02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

S'Taupe Net

GROISARD FABRICE

Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94

Mail : audal@orange.fr

A.M.S. SERVICES

ENTRETIEN ET PAYSAGE

PRESTATIONS DÉDUCTIBLES

SOCIÉTÉ ISLAISE DEPUIS 25 ANS
À VOTRE SERVICE

06 08 34 61 09

MERCI À NOS CLIENTS POUR LEUR CONFIANCE

SARL SCL GROUP - SIRET 43357904200014

Océan GARDIENNAGE

Gardiennage de caisses de garde-meubles



- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD

Tél. 06 16 38 22 21



ALTUM DRONE SOLUTIONS

NETTOYAGE PAR DRONE
DES FAÇADES ET TOITURES

INSPECTION
ET IMAGERIE

info@altum-drone.fr

06.25.71.90.46.



Protecteur du bâti depuis 1984

PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Yeu

TRAITEMENT DES BOIS*

LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ*

Insectes xylophages

vrillettes, capricornes ...

Champignons lignivores

mérules, ...

Termites

Remontées capillaires

salpêtre, ...

Condensation / Ventilation positive

moisissures, ...

*Certifications Qualibat
1522- 1523 - 1532- 1542



Maindron Traitements

02 40 40 14 10

contact@maindron-traitements.fr

www.maindron-traitements.fr



Un projet d'association pour le télétravail sur L'Île d'Yeu

Propriétaire d'une maison sur l'île depuis plusieurs années, Vincent Roirand souhaite créer une association destinée à organiser le télétravail sur L'Île d'Yeu, projet dans lequel il compte s'investir particulièrement lorsqu'il sera à la retraite, dans un peu moins d'un an.

Pour Vincent, l'histoire avec L'Île d'Yeu commence en 1979. Sur les conseils d'un ami, il débarque sur l'île en tant qu'animateur de soirées, une aventure qui lui permet de rencontrer beaucoup de personnes et notamment une jeune islais avec qui il se marie quelques années plus tard.

Vendéen d'origine, Vincent ne trouve pas sa voix professionnelle par les études mais en tant qu'autodidacte. Il se lance tout d'abord dans la photographie avant de créer la société Mazédia, spécialisée dans le numérique, dans un premier temps pour la création de CD, puis, très vite, pour la conception de sites internet. Depuis quelques années, la société a évolué et s'est spécialisée dans le développement de dispositifs pour la visite guidée en musée ou autre site. Il est aujourd'hui considéré comme l'un des cinquante influenceurs les plus importants dans le monde.

Au travers de son expérience, Vincent s'est investi dans plusieurs organismes dédiés à l'entrepreneuriat, plus particulièrement : Atlanpôle qui accompagne les entreprises innovantes, en tant que président, et le pôle Images et Réseaux dont le but est de favoriser la compétitivité des entreprises du numérique en Bretagne et dans les Pays de la Loire, en tant que vice-président.

Développer le télétravail sur l'île

Grâce à l'évolution des technologies permettant le travail à distance, Vincent et son épouse sont présents sur l'île 4 mois de l'année malgré l'implantation de leur entreprise à Saint-Herblain, en Loire Atlantique.

Lui même télétravailleur une partie de l'année, il murit depuis plusieurs mois l'idée d'organiser le télétravail sur l'île au travers d'une association. L'objectif de cette association serait de permettre aux télétravailleurs déjà actifs à l'année et aux résidents secondaires s'accordant dans l'année des périodes de travail à distance sur l'île de se rencontrer et de se fédérer, puis, rapidement, d'ouvrir un espace de coworking. Faire partie de cette communauté pourrait également offrir des possibilités à chacun de faire évoluer son réseau professionnel.



“

Au travers de l'association, mon but est de créer une communauté pour fédérer, favoriser les rencontres mais aussi offrir un support aux jeunes qui s'orientent vers des études supérieures

Convaincu que le télétravail pourrait permettre de développer des métiers supérieurs, avec des compétences qui n'existent pas encore sur l'île, Vincent pense également que l'association pourrait être un support intéressant pour les jeunes dont le projet professionnel les oriente vers des filières universitaires : bénéficier d'un accompagnement et de conseils voire profiter du réseau des membres pour la recherche d'un stage ou d'un premier emploi... Cette idée lui tenant à cœur, il envisage déjà une présence de l'association, une fois structurée, au forum de l'emploi.

Un calendrier déjà en tête

Dans un premier temps, l'objectif est de rassembler les personnes intéressées par le projet pour créer, dès le printemps, une association pour laquelle il souhaite une équipe dirigeante mixte, entre islais et résidents secondaires. Selon les retours à son appel, une première réunion serait organisée en tout début d'année

prochaine. L'association pourrait ainsi commencer son activité en milieu d'année 2025 avec comme première mission : mettre en place un espace de coworking sur l'île. Vincent a déjà commencé à étudier le fonctionnement d'autres espaces sur le continent en vue de s'appuyer sur des expériences similaires avant de le mettre en place sur l'île.

Rapidement, il souhaite également réunir un groupe de personnes intéressées par le monde éducatif pour répondre à cette volonté d'offrir un soutien aux jeunes dans leur parcours d'études professionnelles.

Développer le télétravail sur l'île n'est pas une idée nouvelle, mais l'initiative lancée par Vincent est une première et vise à concrétiser ce projet qui pourrait répondre à une véritable demande sur l'île...

Intéressés par le projet ?

RDV sur www.espritlibre-yeu.com

Pour plus de détails sur le projet

Contact

Vincent Roirand
vincent.roirand@espritlibre-yeu.com

Depuis un an, le Fitness Club Islais a accueilli plus de 200 personnes

Après avoir déménagé à travers l'île (la Citadelle, chez « Yeujoue » et dans l'ancienne Voilerie pendant la période COVID), c'est, désormais, dans le cadre bucolique et champêtre du comité d'entreprise Michelin que les quelque 80 membres actifs peuvent s'entretenir sur du matériel qui se renouvelle peu à peu, grâce aux nombreuses cotisations : « les appareils datent de la création du club, ils ont donc une trentaine d'années. Le matériel avait été entreposé dans un local de la mairie, par chance, sinon ça partait à la casse ». Ainsi, un rameur et un portique de musculation viennent d'être commandés : « nous avons aussi récemment acquis deux tapis de courses flambant neufs, pour un budget global d'environ 4 000 euros », précise Hervé Thibault, membre du bureau de l'association sportive.

Cette ancienne colonie de vacances accueille, depuis un an, l'historique club de fitness de l'île, au sein d'anciennes salles d'animations. Le Fitness Club Islais a pu aménager deux salles de musculation et une salle de cardio baignée de lumière, avec vue sur des chevaux. Un bel environnement qui permet à tous de s'essayer à ce

sport rigoureux : « je pense que les gens qui viennent sont assez contents. Cet été, nous avons eu pas mal de touristes, Parisiens notamment, qui vont dans des salles toute l'année et qui apprécient vraiment l'ambiance de nos locaux, et aussi beaucoup de saisonniers. C'est très accessible chez nous, il y a toujours du monde mais personne ne se bouscule. Nous avons tout de même une majorité de gens à l'année, mais qui se retrouvent très pris en période estivale, ça permet d'équilibrer les flux », explique Michel Bruneau, président du Fitness Club Islais.

Haltères, barres, poids, bancs de musculation, machines de « leg press », tapis de course, vélos stationnaires, rameurs, bandes de résistance, ballons, cordes à sauter... Il est vrai que les possibilités offertes par l'association n'ont rien à envier aux grandes salles de sport du continent. Certaines machines disposent même d'un QR Code, afin d'initier les débutants : « les gens viennent généralement par deux ou trois pour se motiver. Les adhérents de l'association sont en totale autonomie. La salle leur est accessible de 8h00 à 21h00, 7/7 jours. Les gens fonctionnent en confiance, ce qui permet de garder des tarifs tout à



fait abordables. Il faut compter 25 euros pour un abonnement mensuel et 70 euros par trimestre ».

Une subvention de la mairie va prochainement permettre à l'association sportive d'acquiescer un défibrillateur. Par ailleurs, l'association souhaiterait que ces installations puissent servir gratuitement aux professionnels de santé, « pour de la rééducation post-traumatique par exemple ».

Inscriptions : chaque premier samedi du mois, de 10h à 13h.

Plus d'infos : www.fitness-club-islais.fr.

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave

SURPRENEZ VOS PROCHES AVEC UN INSTANT DE SÉRÉNITÉ : UN BON CADEAU MASSAGE !

Offrir un massage à domicile pour Noël est une idée de cadeau relaxante et personnalisée !

Accompagnement par le massage, soins holistiques, relaxation... C'est LE cadeau parfait pour chasser le stress, les douleurs, se détendre... et repartir sur une bonne année !

Bons cadeaux et abonnements en ligne ou par téléphone

MAURIORA
Cécilia Chauvet - www.mauriora.fr - 06 52 88 03 44

Claire Arnoud YE
Réflexologie
Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble, la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.

Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr

Contact : 06.40.29.50.44
claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.

Jolis Z'ongles
PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Votre prothésiste ongulaire, sur L'Île d'Yeu, spécialisée dans la pose américaine en Gel X

Extension Gel X • Semi-permanent

Rendez-vous à domicile

Zoé Guerineau • 06 84 28 45 97

Rideaux TAPISSIÈRE DIPLÔMÉE
POINT DU JOUR Service sur-mesure

CONFECTION ARTISANALE
RIDEAUX, STORES-BATEAU ET VOILAGES

Clémentine MELIN • cmelin@gmail.com • 06 30 93 55 64

l'écho EN TÉLÉCHARGEMENT
de L'Île d'Yeu www.echo-yeu.fr

En bref

Le bâtiment de la corne de brume inauguré



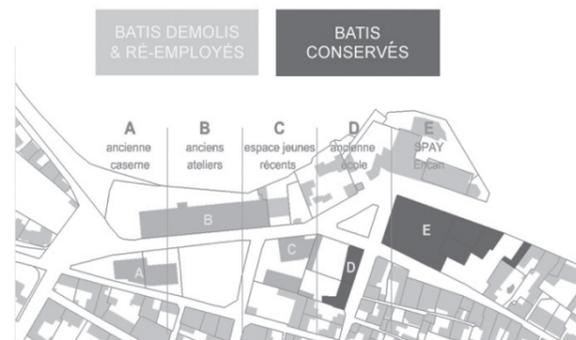
Dans le cadre d'un projet d'aménagement et de requalification paysagère du site de la Pointe du But, le Département de la Vendée et la commune de L'Île d'Yeu, ont travaillé, en étroite collaboration, pour valoriser cette partie de l'île.

Le Département de la Vendée a conduit des travaux de réhabilitation de la Corne de brume, située sur l'Espace Naturel Sensible de la Pointe du But à L'Île d'Yeu. Depuis 1978, le Département a fait l'acquisition de 260 hectares d'ENS (pelouses, prairies, landes, fourrés, falaises, boisements) sur la Côte sauvage de L'Île d'Yeu afin de préserver ce patrimoine naturel. D'un montant de 338 256,79 € TTC, le chantier s'est achevé durant l'été 2024 et a été financé à 100% par le Département de la Vendée. Pour réhabiliter ce bâtiment historique de l'île, des travaux de réfection du plancher, des ouvertures, du revêtement de la toiture et des façades ont été réalisés. Des cornets de brume, reproduits à l'identique,

ont été remplacés et un panneau solaire a été installé pour alimenter l'ouverture et la fermeture de la porte. Une muséographie dédiée à la signalétique maritime et aux échouages en mer y a été installée. Cette exposition, intitulée « Faire parler les côtes », est ouverte au public depuis septembre. Le site a été inauguré le mercredi 23 octobre dernier, en présence d'Anne AUBIN-SICARD, Présidente de la Commission Climat, Biodiversité et Espaces Naturels Sensibles, Carole CHARUAU, Conseillère départementale et Maire de L'Île-d'Yeu, Laure BARAULT, Conseillère départementale, et Laurent FAVREAU, Président de la Commission Agriculture, Eau, Laboratoire et Alimentation de proximité.

Source et crédit photo : Département de la Vendée

Le projet d'aménagement du quartier des Usines présenté à la population



Le 22 octobre dernier, la mairie organisait une réunion publique concernant le projet de réaménagement du quartier des Usines. La population a répondu en nombre à l'invitation montrant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à l'avenir de ce quartier du Port. Après avoir fait part des objectifs attendus au travers de ce projet (construire logements, services et commerces et répondre aux attentes de islais ; maintenir des témoignages de l'histoire ; prendre en compte les enjeux environnementaux ; créer des espaces publics conviviaux), un scénario de réaménagement, fruit d'un premier travail de réflexion, a été présenté par les techniciens référents de la maîtrise d'œuvre. Ce scénario, qui doit encore être affiné, prévoit la construction de 50 logements sous des formes différentes (logement social, acquisition par Bail Réel et Solidaire, habitat participatif, locatif privé...), une superficie d'environ 1000 m² dédiée aux commerces et une réorganisation de la circulation. Les prochaines étapes

vont consister à trouver un modèle économique viable quant à la déconstruction des bâtiments non conservés puis à la construction, trouver un opérateur immobilier de qualité, mettre le projet en conformité avec le PLU (que la Mairie prévoit de réviser), travailler sur la répartition des commerces et services et la typologie des logements... Souhaitant associer la population à la réalisation de ce projet, la mairie est à l'écoute des remarques et des idées de chacun. Pour formuler des propositions à ce sujet, vous êtes à invités à contacter la personne en charge du projet à l'adresse suivante : florence.guiton@ile-yeu.fr

L'extension du village vacances des Violettes remis en question devant le tribunal administratif



Portée par la SCIC ODCVL, une société privée qui organise des séjours de vacances, l'extension du village vacances des Violettes (projet estimé à 4,5 millions d'euros) est à l'arrêt depuis 2023, suite au recours déposé devant le tribunal administratif par 5 riverains qui se sont regroupés pour faire annuler l'autorisation de permis de construire accordée en 2022. Le 5 novembre dernier, en audience du Tribunal Administratif, le rapporteur public faisait part de 3 irrégularités concernant le permis de construire : le non respect du principe d'une extension de l'urbanisation en continuité avec un village ou une agglomération existante, le manque d'intégration dans l'environnement, l'absence d'étude hydraulique qui aurait dû être réalisée avant l'arrêté d'autorisation. Soutenu par la Mairie, qui prévoit même l'acquisition de parts sociales dans la SCIC, ce projet, destiné à offrir une solution d'accueil à vocation sociale et durable, prévoit la réalisation de travaux de rénovation et d'extension, pour augmenter le nombre de couchages, et la construction d'une piscine accessible à la clientèle mais également aux scolaires, aux

enfants du service jeunesse, aux professionnels de santé... Une porte ouverte avait d'ailleurs été organisée au printemps dernier pour présenter le projet à la population. Le jugement définitif, qui devrait suivre l'avis du rapporteur, sera rendu très prochainement.

Source : communiqué Mairie

Livres neufs
Commande possible
salon de thé
papeterie - carterie
jeux - cadeaux

NOUVEAU !!



Du mercredi au samedi 10h/12h30 - 15h30/19h

Dimanche matin 10h/13h

Sur demande en dehors de ces jours et horaires

17 rue Gabriel Guist'hau . PORT-JOINVILLE

06.63.35.42.36

librairieacontrecourant@gmail.com

Chez les enfants
(jusqu'à 100 ans)
à Ker Chalou
Magasin de jeux & jouets

idées cadeaux à gogo
jeux de société, puzzles, maquettes...

WWW.CHEZLESENFANTS.FR

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON

HENNEQUIN TARAUD
ILE D'YEU
POISSONNERIE

ARRIVAGES QUOTIDIENS
DE POISSONS,
COQUILLAGES ET
CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien,
nous NETTOYONS VOS
POISSONS.

Commandez nos fameux
PLATEAUX DE FRUITS DE MER !
Faites plaisir de façon originale
en offrant des **BONS CADEAUX**
de la valeur de votre choix.

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

TICKETS RESTAURANT
ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page

POISSONNERIE.HENNEQUIN @ ORANGE.FR

CHOCOLATS DE NOËL LA MAISON D'OYA



La Maison d'Oya
38 rue Gabriel Guist'Hau
Face à l'église de Port-Joinville

ÉCONOMIE

Quelle logistique pour le transport des produits de la pêche ?

Mis en service le 21 avril 2016, le Maxiplot, navire polyvalent effectuant des missions diverses : travaux maritimes et interventions d'urgence, tout comme l'assistance pour l'éolien offshore, la pose d'instrument de mesure, support nautique, support de plongée et d'excursion... était également spécialisé dans le transport maritime côtier de fret, de poissons frais et de toutes marchandises, un service devenu indispensable pour le secteur de la pêche. David Bossard, gérant de A2TMI et par ailleurs gérant associé de plusieurs sociétés, dont ATLANTIQUE SCAPHANDRE OFFSHORE depuis le 1^{er} juillet 2020, alerte depuis plus de trois ans la Région concernant les pertes financières rencontrées pour le transport des produits de la pêche sur la liaison L'Île d'Yeu - Les Sables d'Olonne. Attendu et surtout redouté par les pêcheurs, l'arrêt du Maxiplot est devenu réalité depuis début octobre. « Le problème immédiat à résoudre, c'est bien le rapatriement de la pêche dans de bonnes conditions de transport, le plus rapidement possible, pour qu'elle soit valorisée. Quand bien même, il ne resterait que deux bateaux sur L'Île d'Yeu, il faudrait bien ramener le poisson sur le continent, mais il faut trouver le moyen adapté, et surtout, le faire concourir à la réalité économique car, moins on a de volume à transporter, plus c'est cher », détail José Jouneau, président du COREPEM.

Un modèle économique complètement remis en question

En trente ans, la flottille de L'Île d'Yeu est passée de 100 à 20 navires de pêche, à l'exemple de ce qui se passe dans les autres ports de la façade maritime du continent : « nous sommes passés de onze à trois navires hauturiers sur ces huit dernières années », précise José Jouneau. Autrefois pourtant, L'Île d'Yeu pouvait absorber à elle seule les volumes constitutifs de la pêche : « naturellement, les bateaux hauturiers de l'île ont toujours vendu dans des ports extérieurs, au plus près de leur zone de pêche », indique José Jouneau. Des ports extérieurs, où les marins doivent s'acquitter d'une « redevance sur la valeur des produits de la pêche débarqués », dont le taux est fixé à 3%. Celle-ci est demandée quels que soient le port de stationnement habituel et la nationalité du navire. Mais une autre taxe, dite « ad-valorem », à 6,6 %, était encore perçue, il y a peu de temps, sur L'Île d'Yeu, au gré des arrivages des côtiers, qui expédiaient déjà une partie du produit de leur pêche sur le continent, majoritairement aux Sables d'Olonne. Cette redevance d'usage des halles à marée, dite « Taxe de Criée », couvre forfaitairement



toutes les prestations définies par le règlement d'exploitation et le règlement intérieur des halles. Elle est due sur toutes les ventes aux enchères, par contrat ou de gré à gré, enregistrées par les halles à marée : « elle était pour le transport du poisson la partie la plus importante. Nous arrivions à remplir un semi-remorque, il y a encore sept ans ».

C'est dans ce contexte encore favorable, avant le COVID, la baisse des quotas de sole, l'inflation ou encore la fermeture du golfe de Gascogne une partie de l'année... que la navette du Maxiplot a pu se glisser dans la chaîne de transport. « Nous avons perdu notre activité sur L'Île d'Yeu à l'arrivée du Maxiplot. Lorsqu'il a pris du service, une part importante du poisson pêché par les bateaux a commencé à être expédiée et vendue à la criée des Sables-d'Olonne. Nous nous sommes retrouvés sans poissons du jour au lendemain. Il n'y avait plus de raison d'avoir toute une équipe sur L'Île d'Yeu pour proposer nos services puisque nous n'avions même plus de matière première à travailler. Nous avons donc été contraints de fermer l'activité à L'Île d'Yeu en nous réorganisant sur notre autre lieu de travail aux Sables d'Olonne, supprimant huit emplois au passage. Tout ce qui arrive aujourd'hui, certains, comme mon oncle et mon père, l'avaient déjà prévu à l'époque », affirme Benjamin Hennequin, patron mareyeur.

Pascal Hennequin, son oncle, avait créé l'activité à L'Île d'Yeu, il y a de cela une soixantaine d'années. Mareyage Hennequin était connu pour son efficacité : « on achetait le poisson sur L'Île d'Yeu le matin, il était à Paris le soir, à 21 heures. Le mareyage Islais avait créé toute une logistique bien spéci-

fique pour pouvoir acheminer le poisson en moins de 24 heures ». Ainsi, la société Mareyage Hennequin a dû quitter L'Île d'Yeu en 2017, suivie peu de temps après par beaucoup d'autres mareyeurs : « ça a été une catastrophe en terme d'emplois, sur l'ensemble, on a dû en perdre une trentaine qui faisaient vivre autant de familles Islaises, avec des gars passionnés par leur métier qui avaient vingt ou trente ans d'ancienneté ».

Une logistique vieille de soixante ans déstabilisée puis totalement supprimée en l'espace d'un an, et qui a désormais un impact négatif sur les pêcheurs eux-mêmes : « si on voulait revenir sur le marché avec l'arrêt du Maxiplot, on ne pourrait plus, avec la base de maintenance éolienne et des charges qui n'ont cessé d'augmenter depuis quelques années. Nous avons dû prendre 15 % d'augmentation en l'espace de trois ou quatre ans. Aujourd'hui, repartir d'une feuille blanche et recréer tout ça, ce n'est plus possible économiquement, ni pour les mareyeurs, ni pour les transporteurs. À partir du moment où la logistique est cassée, c'est déjà très dur de repartir six mois après, alors, sept ans plus tard, c'est impossible. C'est une solution complètement illusoire », affirme le jeune patron mareyeur.

L'exploitation du Maxiplot s'est également retrouvée impactée par cette baisse de production, liée à la perte de navires Islais : « David Bossard se retrouve malheureusement à assumer, en tant que prestataire privé, un service qui n'est plus rentable par rapport à ses engagements initiaux », déclare José Jouneau. Il faut dire que le calcul de l'exploitation et la rentabilité de la navette de rapatriement des produits de la mer de L'Île d'Yeu sur le continent, avaient été calculés sur un volume à l'exportation

de plus de 1 000 tonnes par an, contre environ 600 actuellement : « chaque trajet est important. D'où l'intérêt qu'il n'y ait pas de rupture de charge afin de conserver la marchandise dans des containers frigorifiques ».

Des négociations en cours

Un dossier « compliqué », avec des négociations financières qui ont pour objectif le rachat du Maxiplot et qui n'ont pour le moment pas abouti : « la Chambre de Commerce et d'Industrie met en œuvre des solutions temporaires, en attendant que les pêcheurs puissent retrouver une ligne maritime digne de ce nom, entre L'Île d'Yeu et les Sables d'Olonne », précise un marin. Devenu non rentable, le Maxiplot remplit une mission de service public selon les pêcheurs : « on souhaite donc que la région des Pays de la Loire rachète le Maxiplot pour qu'il entre dans la flottille de Yeu continent », réclame Eddy Plessis, patron pêcheur du Listao.

La Région aurait tout de même apporté deux fois une aide financière au Maxiplot dans le cadre de subventions européennes : les « minimis ». Ces aides financières peuvent être accordées à une entreprise par une autorité publique, sous réserve que cette entreprise respecte les conditions d'attribution prévues par la réglementation européenne, qui sont présumées ne pas fausser la concurrence. Peut-être désormais bénéficier d'aides de minimis, les entreprises en difficulté, à l'exception de celles en liquidation judiciaire. Certains secteurs d'activité sont soumis à des régimes de minimis différents, avec des plafonds spécifiques. Il est de 100 000 € sur une période de trois exercices fiscaux glissants pour le « transport de marchandises par route pour compte d'autrui ». « L'O.P. Vendée, dont L'Île d'Yeu fait partie, a aussi contribué au financement, l'association de marins pêcheurs également ». À savoir, le règlement de minimis SIEG, applicable aux entreprises chargées de mettre en œuvre un service d'intérêt économique général, passe à 750 000 € sur trois ans.

Pour éviter toute accusation de « conflit d'intérêts », le COREPEM a engagé des cabinets fiscaux « extérieurs », qui ont estimé le taux de rentabilité du navire à 2 millions d'euros : « il y a un risque à prendre ». Une première offre avait d'ailleurs été faite à l'armateur du Maxiplot pour tenter de racheter ce navire en faveur de la pêche locale : « Un COREPEM tourne autour des Cotisations Professionnelles Obligatoires qui sont issues des navires. Lorsque vous perdez soixante bateaux, comme ça a été le cas ici, en l'espace de dix ans, faire fonctionner de telles structures, ça reste un exploit. Concernant la taxe éolienne, on ne peut malheureusement pas engager à fonds perdu la part de l'argent qui revient au COREPEM, car ça reste de l'argent public. On risquerait de se faire retoquer par l'Union Européenne si nous nous retrouvions en déficit », explique José Jouneau.

Une délégation de service public avait ultérieurement été évoquée, mais cette piste ne pourrait voir le jour : « ce n'est pas faisable, il existe déjà la Régie Yeu Continent qui possède cette mission de service public. Je me

mets aussi à la place des investisseurs. La pêche, c'est aléatoire, est-ce que l'on doit investir plusieurs centaines de milliers d'euros sur quelque chose que l'on ne peut pas rentabiliser après ? C'est un sujet embarrassant car s'il est financier, il doit être d'abord humain. L'Île d'Yeu sans sa pêche, ça ne veut plus rien dire. Il y a énormément d'affect dans cette histoire, je comprends parfaitement les gars, étant pêcheur moi-même. Il leur faut un petit peu plus de stabilité car il y a une grosse inquiétude », confie le président du COREPEM.

Le transport du poisson via le CASAM a aussi été évoqué, mais le bateau et les horaires de rotation ne s'avèrent « pas adaptés ».

Conserveurs, poissonniers, mareyeurs, grands oubliés

Carole Charreau, maire de L'Île d'Yeu, a récemment souhaité « réunir autour de la table » tous les acteurs majeurs en lien avec cette situation « compliquée » pour établir un constat. Le 12 novembre dernier, les pêcheurs, ainsi que les poissonniers, mareyeurs et conserveurs ont fait le déplacement en mairie pour se faire entendre : « je les ai écoutés dans le but de porter leur voix vers les hautes instances. En tant que représentante de L'Île d'Yeu, je continuerai à faire valoir sur le continent les souhaits des professionnels de ce secteur. L'Île d'Yeu reste très attachée à la pêche, les Islais ne veulent pas qu'elle disparaisse. La municipalité ne dispose pas de marge de manœuvre alors même que ce sujet nous concerne en premier lieu. Cette première réunion avait pour but principal d'éclaircir la situation et de ne laisser personne de côté », affirme Carole Charreau.

D'une part, ce ne sont pas moins de 230 tonnes de poissons frais que les entreprises Conserverie la Sablaise, Royale Marée, Hennequin-Taraud et Saveurs Islaises importent sur L'Île d'Yeu chaque année. D'autre part, l'exportation des produits de la pêche Islaise, qui a perdu la moitié de son volume en peu de temps, représente tout de même encore 20 % des ventes de la criée des Sables d'Olonne.

Regrettant des retours timides de la part de la Région, la maire dénonce une situation « opaque » : « le transport maritime des produits de la pêche est sur le feu depuis trois ans, sans arriver à trouver une issue favorable. Le COREPEM et la CCI font pourtant tout ce qu'ils peuvent pour tenter de rattraper la situation avec le Maxiplot », assure Carole Charreau.

L'essor de nouvelles activités, un frein à la pêche ?

L'équilibre d'autrefois a aussi été fortement bouleversé par l'arrivée des catamarans « le Châtelet » et « le Pont d'Yeu ». En effet, « la Vendée » et « l'Insula Oya 2 », bateaux « mixtes », permettaient de transporter du poisson de manière optimale, car ils répondaient et correspondaient « aux besoins des pêcheurs ». Devenue « économiquement moins rentable », la pêche à l'Île d'Yeu a été peu à peu délaissée au profit d'autres secteurs professionnels.

Réduite drastiquement à l'arrivée des travaux de la future base de maintenance éo-

lienne, la Criée ne compte désormais plus que trois acteurs locaux, contre au moins cinq il y a seulement huit ans.

Ainsi, l'Insula Oya 3 a été mis en service, en 2023, alors que la compagnie Yeu Continent n'assure plus le transport du poisson depuis 2016. Ce nouveau navire « moderne », permet d'assurer l'acheminement des produits alimentaires, des marchandises et de passagers, ainsi que du transport « pour d'autres opérateurs ».

Mais l'absence de containers réfrigérés dans ce navire ne permet pas d'assurer le transport de la pêche dans des conditions optimales : « ce navire a coûté cher et doit être rentabilisé. La pêche ne pèse plus suffisamment lourd économiquement », déclare José Jouneau.

Les raisons de la colère

Seule alternative possible à court terme, la compagnie Yeu Continent, dont les horaires ne seraient « pas du tout adaptés pour les pêcheurs », a donc difficilement acheminé durant plusieurs semaines le poisson vers le continent à bord de l'Insula Oya 3. « Le poisson arrive à Fromentine avec des ruptures de charges, ce qui empêche de respecter le J + 1, pourtant gage de qualité », affirme un marin pêcheur.

L'Insula Oya 3, qui ne navigue pas le week-end, ne permet pas l'acheminement des produits dans des délais courts. Des compléments de chargement ont eu lieu pour optimiser les coûts du transport, rallongeant par la même occasion le voyage du poisson de plusieurs centaines de kilomètres : « il faisait le trajet Fromentine vers Nantes, puis vers les Sables d'Olonne. Dans ces cas-là, on passe à J + 4 », précise Eric Taraud, patron pêcheur du Petit Gael.

Cette situation n'a pas manqué de mettre les nerfs des marins pêcheurs à rude épreuve. Excédés par la situation, ils n'ont pas manqué de s'organiser pour une action coup de poing le 2 novembre dernier. Bloquant le départ d'un catamaran de la Régie, ils ont symboliquement sonné les cornes de brume et allumé des fusées de détresse, avant d'arborer diverses banderoles en entourant des vacanciers médusés par ce coup d'éclat. On pouvait y lire « on a besoin du Maxiplot » ou encore « nos marins en détresse » : « on nous demande depuis plusieurs années de faire un produit irréprochable, on pêche à la ligne du poisson frais, on le valorise, mais derrière, nous n'avons plus de structures qui permettent de garder ce standing. La pêche, c'est l'âme de L'Île d'Yeu, il ne faudrait pas l'oublier », affirme Eddy Plessis.

Des accords ont depuis eu lieu entre les transporteurs, la CCI et les élus, pour acheminer le poisson dans de meilleures conditions. Autre solution de « dépannage », la CCI a commandé un container étanche pour faire des essais sur le transport du vivant, la pêche aux crustacés étant relativement importante à L'Île d'Yeu durant l'hiver.

Une solution « provisoire »

En attendant une situation pérenne, la CCI, en négociation avec Yeu Continent, réorganise, à l'arrivée de l'hiver, l'acheminement des produits de la mer. En effet, l'Insula Oya 3, qui ne navigue ni le samedi ni le

dimanche en cette période de l'année, n'a d'autre choix que de laisser sa place aux deux catamarans qui seront réquisitionnés le dimanche matin : « nous sommes dans une situation plus que dégradée. Pour ce faire, il faut prioriser la marée, ce qui se fera au détriment des autres utilisateurs de la compagnie Yeu Continent. Cela implique un risque de partir à vide le jour où il n'y aura pas de poissons ». Malgré tout, cette solution reste économiquement préférée à celle d'un affrètement de l'Insula Oya 3, qui serait plus coûteux : « de l'ordre de 15 000 € par aller-retour ». Cette réorganisation en interne va engendrer un nouveau service qui se met actuellement en place, pour une période limitée : « ce ne sont pas les salariés de la compagnie Yeu Continent qui iront chercher le poisson à la Criée. Il

va falloir trouver du personnel de la CCI qui puisse embaucher à 5 ou 6 heures le dimanche matin pour livrer le poisson dans le catamaran. Trouver du personnel pour une mission de seulement 3 ou 4 heures par semaine, ça va être compliqué », explique un pêcheur.

Aboutir à un consortium constitué

Mêler argent privé et argent public, pour pouvoir racheter le Maxiplot, trouver un autre navire ou construire un navire neuf. Telles sont les questions qui sont actuellement sur la table des négociations : « la situation actuelle est malheureusement le reflet du poids de la pêche sur l'île en 2024. Il est loin le temps où les horaires de bateaux étaient faits pour les marins », regrette un ancien marin pêcheur.

Madame la Maire, souhaitant à nouveau faire le point sur la situation, organisera une réunion dans les semaines qui viennent, le Préfet a refusé l'invitation : « la solution envisagée par les pêcheurs est de trouver à terme un repreneur et un gestionnaire afin d'optimiser la rentabilité du Maxiplot sans attendre la construction d'un nouveau navire, qui pourrait prendre deux ans de plus. Mais cette solution est loin d'être évidente et facile à mettre en place. En tous les cas, il est impérieux que l'ensemble des acteurs concernés soient associés à la prise de décision », déclare Carole Charuau...

Auteur : Valentine Lanave

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2024

Dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat

Le dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat, validé par une délibération du conseil municipal le 16/01/2024, permet de subventionner, à hauteur d'un montant maximum de 30% : travaux d'aménagement intérieur du bâtiment et des abords extérieurs, travaux de rénovation de vitrines, des façades et enseignes, acquisition d'équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises, travaux et équipements destinés à favoriser l'accès aux personnes handicapées, acquisition de matériels professionnels neufs. A ce titre, le conseil municipal accorde à la SARL La Royale le subventionnement demandé pour l'achat d'un nouveau camion. Le montant de cette subvention s'élève à 22 500 € dont 4 500 € par la Mairie et 18 000 € par le fonds européen LEADER.

Acquisition d'une parcelle

La commune décide d'acquérir, à l'euro symbolique, la parcelle cadastrée 113 AM 1573 (24 m²), située impasse du Puits Raimond, dans le cadre d'une régularisation foncière, celle-ci étant déjà occupée par une portion de voirie publique.

Désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public routier

La commune décide la désaffectation d'une emprise foncière du domaine public routier (32 m²), située impasse des Sarrasins, en état de délaissé de voirie et sans intérêt public. Cette partie déclassée dépendra dorénavant du domaine privé de la commune et pourra faire l'objet d'une vente.

Parc immobilier communal

Afin d'améliorer et d'entretenir son parc immobilier et de poursuivre les projets en cours, le conseil municipal décide de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme pour :

- La réhabilitation du bâtiment dit «LEBIM», situé rue des Naufrageurs ;
- La mise en place de 3 nouveaux HLL et la réfection des couvertures de certains blocs sanitaires au camping municipal ;
- La réfection de la couverture et diverses modifications sur le bâtiment situé 67 chemin de Faux Girose ;
- La démolition de 2 bâtiments situés rue du Petit Chiron ;

- La réfection partielle de la couverture du bâtiment situé 34 rue du Puits Neuf
- La réalisation d'un mur de clôture et d'un local au cimetière de Port-Joinville ;
- La démolition totale ou la réfection de la couverture de l'ancien centre technique, situé rue des Corsaires ;
- La construction d'ateliers relais et d'un local associatif à la Zone Artisanale de la Marèche.

Dénomination d'une voie

La commune décide de nommer la voie en terre, située à la pointe des Corbeaux, le chemin du Gibbas, en référence au récif situé au sud de la pointe.

Bien sans maître

Dans le cadre de la démarche d'identification de biens sans maître, un arrêté incorporant la parcelle CI55 avait été pris le 7 avril 2022 par le maire.

Un recours gracieux a été présenté contre cet arrêté et le tribunal judiciaire des Sables d'Olonne a été saisi dans le cadre d'une procédure contradictoire par un propriétaire riverain qui a pu démontrer l'entretien de cette parcelle, de façon continue et régulière, depuis 1981, et les caractéristiques d'une possession de longue durée.

Afin de mettre un terme au litige judiciaire, la commune décide d'annuler la procédure de bien sans maître concernant cette parcelle, au travers d'un protocole d'accord transactionnel.

Acquisition de 4 habitations auprès de Kaufman & Broad

La société Kaufman & Broad a déposé un permis d'aménager destiné à la construction de 36 logements individuels sur un terrain de 5 751 m², situé au Moucari. Afin de faire évoluer le projet initial pour qu'il soit plus cohérent avec les besoins pour le territoire et les enjeux en matière de logement, la mairie est entrée en négociation avec le porteur de projet en 2023 et a obtenu les éléments suivants :

- 5 maisons seront vendues à Vendée Habitat sous forme de baux réels solidaires ;
 - 27 maisons seront achetées par la société EMYN et/ou Siemens Gamesa ;
- La commune décide d'approuver le principe de l'acquisition de 3 maisons individuelles de type T4 (+ jardin et stationnement) et

d'une maison individuelle de type T2 (+ jardin et stationnement) pour un montant de 931 534,50 € HT.

Assainissement - Tarifs 2025

Le conseil municipal a voté les tarifs 2025 du traitement des eaux usées.

L'abonnement subit une hausse de 6,9% pour la part délégataire (SAUR) et de 3% pour la part Mairie, soit, pour l'abonné, une hausse de 5%.

Le tarif au m³ subit quant à lui une hausse de 10,6% pour la part délégataire (SAUR) et de 3% pour la part mairie soit, pour l'abonné, une hausse de 7,3%.

Dépôt de matières de vidange à la station d'épuration - Tarifs 2025

Pour le dépôt de matières de vidange (tout type de fosse) à la station d'épuration, la SAUR percevra en 2025 une rémunération de 19,982 € HT par m³ (+ 6,9%) et la mairie une rémunération de 24,839 € HT par m³ (+ 3%). L'augmentation pour le vidangeur, dont le coût de la prestation est répercuté sur la facture client, est de 4,7 % (parts commune et SAUR comprises).

Eau potable et assainissement - Rapports annuels 2023

Les rapports 2023, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et sur le prix et la qualité des services de l'assainissement, établis par Vendée Eau, prestataire disposant de la totalité de la compétence « Eau Potable » en Vendée, ont été présentés au conseil municipal. Ils sont à disposition du public en mairie et consultables à l'adresse : www.vendee-eau.fr/systeme/documenttheque/

Programme assainissement 2024

Le conseil municipal a validé le programme de travaux et d'études défini pour 2024 (réhabilitation du réseau EU rue Pierre Henry, réhabilitation du réseau EU par des réparations ponctuelles de regards drainants, extension réseaux EU ruelle des 7 Venelles, extension réseau rue Jean Yole) ainsi que les montants définitifs des travaux et de la rémunération du maître d'oeuvre.

Natura 2000 - PAEC 2025

Dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, des Mesures Agro-Envi-

ronnementales et Climatiques (MAEC) ont été mises en oeuvre en Pays de la Loire. Les MAEC surfaciques, pilotées par l'État, sont mises en oeuvre via des projets territoriaux appelés PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques). Les PAEC sont construits à partir des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire, sont portés par un opérateur et sont soumis à sélection régionale en amont de l'ouverture à la contractualisation de MAEC par les exploitants des territoires concernés.

La commune de L'Île d'Yeu a déposé en 2023 un PAEC sur le site NATURA 2000 « Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de L'Île d'Yeu » qui a été renouvelé en 2024. Les actions identifiées sont la réhabilitation, la restauration et l'entretien des prairies et landes d'intérêt communautaires (lutte contre la fermeture des milieux ou l'enfrichement) ; ces actions sont inscrites au DOCOB du site NATURA 2000 Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de L'Île d'Yeu.

Le conseil municipal approuve le Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) sur le site NATURA 2000 « Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de L'Île d'Yeu » pour la campagne 2025 et décide de déposer un dossier pour le renouvellement du PAEC pour la campagne MAEC 2025 à enjeu biodiversité dans le cadre de l'Appel à Projet en Pays de la Loire.

Organisation concert « Ma Région Virtuose »

La commune de L'Île d'Yeu, la Région Pays de la Loire, le Créa Folles Journées et l'Office de Tourisme de L'Île d'Yeu organiseront, le samedi 3 mai 2025, dans le cadre de l'événement « Ma Région Virtuose », un concert de musique classique autour du thème « Récits, contes et légendes ». A ce titre, une convention sera signée entre les 4 parties.

Bail emphytéotique administratif pompes funèbres

Depuis 2010, la commune met à disposition de la SCI MATACYDI une dépendance du domaine public d'une superficie de 381 m², jouxtant le cimetière, par Bail Emphytéotique Administratif (BEA). Ce bail n'autorisait, à l'entreprise de pompes funèbres actuellement occupante et habilitée aux opérations funéraires par le Préfet, ni la sous-location ni l'ajout des activités connexes pourtant en lien avec son activité principale.

La commune décide de modifier le caractère de l'occupation et d'ajouter les activités suivantes en sus des activités autorisées dans le bail d'origine (toute activité de pompes funèbres générales, marbrerie, vente d'articles funéraires) et d'autoriser la sous-location du site, mais uniquement à

une entreprise de pompes funèbres, pour y exercer cette activité en lien avec la mission de service public liée au BEA d'origine. Tout autre contrat de sous-location étant strictement interdit.

Activités extrascolaires

Dans le cadre de ses activités en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles, la commune contractualise avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, partenaire institutionnel et financier. Le Plan Local Santé Famille, signé en décembre 2023, modifiant ce partenariat, la CAF et la commune vont signer un avenant à la convention d'objectifs et de financement, concernant l'accueil extrascolaire, l'accueil périscolaire et l'accueil adolescents. Ils permettront à la collectivité de toucher le Bonus Territoire pour l'offre nouvelle proposé par la CAF.

Comité de direction de l'Office de Tourisme

Le conseil municipal décide de modifier la composition du comité de direction de l'Office de Tourisme. Il sera composé dorénavant de 21 titulaires dont 11 membres du conseil municipal, 1 représentant des associations, 7 représentants des filières économiques et 2 personnalités qualifiées. Il comptera le même nombre de suppléants, répartis de la même manière. Des changements ont également été apportés à la liste des membres.

Tarifs communaux

Le conseil municipal a voté les tarifs 2025 suivants : cinéma, dépôt ou collecte de déchets autres que ménagers, traitement des cadavres d'animaux domestiques, fourrière animale, fourrière automobile, travaux réalisés par les services municipaux sur voirie publique, reproduction des clefs, régie Environnement, vente de bois, régie Transport, bibliothèque et opérations funéraires.

Postes saisonniers 2025

Afin de faire face au surcroît de travail des différents services de la commune pendant la saison estivale, le conseil municipal adopte la création des 12 emplois saisonniers suivants :

- 4 opérateurs qualifiés des activités physiques et sportives (sauveteurs), du 1/07 au 1/09/2025
- 8 adjoints administratifs pour la police municipale (4 pour la période du 1/04 au 30/09/2025 et 4 pour la période du 14/06 au 31/08/2025).

Régie de prévoyance complémentaire - personnel de la commune

Dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance de qualité aux agents à partir du 1^{er} janvier 2025, le Conseil municipal a donné mandat au Centre de gestion de Vendée, membre du groupement de com-

mandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional (en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale), ainsi que pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents à effet du 1^{er} janvier 2025.

Ainsi, les Centres de gestion et les organisations syndicales ont engagé un processus de négociation, qui a abouti à un accord collectif régional en date du 9 juillet 2024, et lancé une consultation au niveau régional pour être en mesure de proposer aux employeurs publics territoriaux l'adhésion à des conventions de participation et la souscription aux contrats d'assurance collectifs, de prévoyance complémentaire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette mutualisation des risques, organisée au niveau régional, permet de garantir aux personnels des employeurs publics territoriaux :

- l'accès à des garanties collectives sans considération notamment de l'âge, de l'état de santé, du sexe ou de la catégorie professionnelle ;
- un nouveau de couverture adéquat reposant sur les garanties les plus pertinentes compte tenu des besoins sociaux et des contraintes économiques des employeurs publics concernés ;
- le bénéfice de taux de cotisations négociés et maintenus pendant 3 ans.

L'avis du CST en date du 5 novembre 2024 est formalisé par la signature d'un accord collectif local signé le 12 novembre dernier.

Ainsi, la commune décide

- d'adhérer aux conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance, proposées par le Centre de Gestion de Loire Atlantique, et au contrat collectif à adhésion obligatoire ;
- de souscrire à la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025
- de participer financièrement à la cotisation des agents, à hauteur de 50%, conformément à l'accord collectif local.

Modification du tableau des effectifs

Suite à des créations, des suppressions et des modifications de postes, le tableau des effectifs de la commune a été modifié.

Permanences des conseillères départementales du canton de L'Île d'Yeu

Laure Barault : permanences tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 14h00 à 16h00, au Pôle Économique.

Ou sur RDV (contact : 06 50 77 51 61 ou laure.barault@vendee.fr)

Carole Charuau : sur RDV uniquement (contact : secretariat.general@ile-yeu.fr)

 Oyapock	Transports maritimes Travaux • Remorquages
	<small>Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne conteneurs maritimes - conteneurs frigo - bennes ouvertes - encombrants véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...</small>
Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total	
<small>Mail : fred.rivet@gmail.com</small>	06 68 92 59 13

ENVIRONNEMENT

Un premier rapport des ateliers collaboratifs ODySéïles

Le 23 octobre dernier, l'équipe scientifique des projets ODySéïles et ODySéïles, accompagnée de bénévoles investis dans les ateliers participatifs depuis le début, organisait une réunion d'information pour partager les premiers résultats de leurs travaux.

Devant une soixantaine de personnes, l'équipe scientifique a commencé par présenter la méthodologie utilisée. Sous forme collaborative, le travail vise à réaliser un diagnostic site par site de la situation face aux changements climatiques afin de proposer des solutions adaptées à l'île et à ses habitants. Par exemple, pour la phase de diagnostic, les ateliers s'appuient tout particulièrement sur les témoignages des habitants concernant les évolutions qu'ils ont pu constater sur site au fil du temps.

Puis, Jérôme Mély et Benoit Gaborit, participants assidus des ateliers 2024 ont relaté les découvertes, les débats, les ébauches de solutions qui ont émergés en 2024 pour les sites de Port-Joinville et du Marais Salé. De ces premiers ateliers, il ressort une prise de conscience collective de la complexité des situations : chaque site est différent de son voisin et les problématiques et leurs solutions doivent être réfléchies au cas par cas. Cette complexité implique d'adopter une approche « systémique », c'est à dire de considérer les sites « dans leur ensemble », depuis le haut des bassins versants jusqu'à la mer, sans quoi les « solutions » proposées ne sont que des pansements qui risquent de créer de nouveaux problèmes en amont ou en aval. A titre d'exemple, le bassin versant du Marais Salé remonte jusqu'à Saint-Sauveur et aux Martinières, il faut donc effectivement voir large, même lorsque l'on cherche à résoudre des soucis au niveau de la plage et de son cours !

La complexité se porte aussi sur les tem-



poralités des différents phénomènes : pluies éclair, tempêtes et surcotes marines de quelques heures, marées deux fois par jour, forts coefficients deux fois par mois, tempêtes hivernales, décennales, centennales... Le tout avec un niveau marin qui monte doucement mais sûrement et un environnement qui s'ajuste à tout ceci en permanence. Chaque site étudié constitue donc un petit casse-têtes qui nécessite de l'intelligence collective pour mettre au point des solutions simples et sur-mesure pour notre territoire.

Peut-être avec cet objectif de mobiliser, Benoit Gaborit et Jérôme Mély n'ont pas manqué de présenter quelques conséquences très impactantes que pourraient avoir la remontée du niveau marin pour le territoire : lors de grandes marées, inondations sur Port-Joinville ; en cas de rupture du cordon dunaire, inondations d'une partie du secteur du Marais Salé ; dégâts sur les câbles d'alimentation électrique et de fibre optique ainsi que sur la conduite d'eau potable...

La bonne nouvelle des ces ateliers 2024 est que l'action collective permet d'avancer !

Des solutions très intéressantes et très pertinentes d'un point de vue local ont en effet vu le jour, à la suite des premiers ateliers, et n'attendent qu'à être approfondies, soutenues et portées pour se concrétiser ! A ce propos, l'équipe scientifique et les participants, dont les moins de 50 ans sont peu nombreux, lancent un appel aux jeunes pour venir rejoindre l'équipe et s'associer à la réflexion sur le devenir de l'île et aussi tout simplement leur avenir. Pour rester informé, RDV sur www.odyseiles.org et sur Facebook OdySéïles et OdySéïles

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 7 décembre : nouveau point sur les avancements

- Pour Port-Joinville, à 10h
- Pour Le Marais Salé, à 14h30

Salle Héron – La Citadelle

Dimanche 23 et lundi 24 février :

Début du travail collectif sur le secteur « quartier des Bossilles – quartier des Usines » et sur le secteur « Gournaise - Broches »

LA MAISON DANS L'ÎLE

Boutique de cadeaux et de décoration

Pour vos cadeaux de Noël

Avant sa fermeture annuelle pour l'hiver, venez profiter de réductions !

De -20% à -50% sur tout le magasin*

* Pas de réductions sur les nouveautés signalées

EN DÉCEMBRE : OUVERT DU JEUDI AU DIMANCHE
ET TOUS LES JOURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

4 rue du Général de Gaulle (à côté de l'Office du Tourisme)
Tél. 07 80 99 75 91

LA
MAISON
DE
pea
DECORATION

BOUTIQUE

114, rue Pierre Henry
85350 L'Île d'Yeu

Tél. 02 28 11 61 41



Intermarché
Ile d'Yeu
SUPER

02-51-58-57-16
itmyeu@orange.fr

Livraison à

A 50 m de la gare

OUVERT

LUNDI AU JEUDI

9H00-12H30 / 15H30-19H00

VENDREDI ET SAMEDI

9H00 19H00

FERME LE DIMANCHE



31 Rue Calypso
85350 Ile d'Yeu



Facebook :
Intermarché (ILEDYEU)



Marché de Noël

à partir du

Mercredi 18 Décembre

Photo et pêche à la ligne

avec le Père Noël

Le samedi 14 décembre

de 10H00 à 12H30

de 16H00 à 18H30

Infos Municipales

Déchets

Tri des biodéchets

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets (déchets de jardin et déchets alimentaires) est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Pour réduire la part de biodéchets dans vos ordures ménagères (35%), une solution : **le COMPOSTAGE**, avec les possibilités suivantes :

- Investir dans un composteur : en vente, de différentes tailles, en bois ou en plastique, au prix unique de 25 €, au service environnement de la mairie (1^{er} étage), livraison gratuite.
- Apporter ses biodéchets au composteur partagé de Port-Joinville selon les heures de permanences (inscription au service environnement).

Collecte de Noël

Comme chaque année, la municipalité organise un point de collecte pour les coquillages (coquilles d'huîtres...), sans rince-doigts ni serviettes de table, et les sapins, sans décorations ni pot. La dépose de ces biodéchets est installée devant le pôle de la Gravaire, du 21 décembre au 20 janvier, aux horaires du site : lundi de 14h30 à 18h, du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

Trivaou

Pour les bonnes consignes et pratiques de tri, téléchargez l'application Trivaou ! Il vous suffit de saisir « Ile d'Yeu » dans le moteur de recherche.



Aide financière à la mise en location à l'année

La commune de L'Île d'Yeu est confrontée à une pénurie de logements abordables et à un nombre croissant de ménages qui n'arrivent plus à se loger à l'année. Dans ce contexte, elle accompagne financièrement les propriétaires, afin de les inciter à proposer leur bien en location à l'année.

Le montant de l'aide est compris **entre 5 000 € et 8 000 €** contre un engagement minimum de 3 ans.

Prenez contact avec le service habitat de la mairie pour plus d'informations : habitat@ile-yeu.fr ou 02 72 75 01 62



Entretien des fossés

Les pluies incessantes de ces derniers mois ont rempli les nappes phréatiques au point de susciter des inquiétudes pour cet hiver. L'entretien des fossés est plus que jamais nécessaire !

Début octobre, les nappes phréatiques avaient même atteint leur niveau le plus haut, généralement constaté en février-mars. Désormais, à chaque nouvelle pluie importante, l'eau ne peut plus s'infiltrer dans le sol et provoque des inondations et des débordements de fossés. Pour limiter un peu ce risque, le Code Civil, dans ses articles 640, 641 et 681, rend obligatoire l'entretien des fossés, qu'il est conseillé de faire au moins deux fois par an, par les propriétaires riverains.

L'entretien passe par le ramassage des feuilles mortes, des tailles de haie et des branches mortes accumulées au fond du fossé et par l'élagage des branches basses susceptibles de ralentir l'écoulement de l'eau.

De son côté, la commune a l'obligation d'entretenir tous les fossés communaux. Au printemps dernier, les chemins détremés n'ont pas permis aux engins municipaux d'intervenir comme espéré.

Les services municipaux mettent tout en œuvre pour assurer ces opérations.

Un nouveau panneau lumineux sur le port

Le panneau lumineux, installé depuis 11 ans, montrait des signes de faiblesses. Il sera donc remplacé courant décembre.

Des informations municipales et associatives seront toujours diffusées. Les associations, souhaitant diffuser des messages, doivent se rapprocher du service Vie Associative, au Casino, ou transmettre un mail à vie.associative@ile-yeu.fr

Jeudi 12 décembre
Un plat en verre Luminarc
Dès 50 € d'achats pour les clients Carte U

**PHOTOS
AVEC LE PÈRE NOËL**

Samedi 14 décembre
De 10h00 à 12h30
et de 16h00 à 18h00

Rayon boucherie ▶ Grand choix de gibiers et de préparations bouchères
Pour un meilleur service... pensez à passer vos commandes !

**HORAIRES D'OUVERTURE
EXCEPTIONNELS**

MARDI 24 ET MARDI 31 DÉCEMBRE

Votre supermarché sera ouvert
de 9h00 à 17h00.

SERVICES PHOTOS
NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

**LIVRAISON
A DOMICILE**

Jep Atelier

VENTE ET RÉPARATION

**Cycles
Motocultures
Accessoires**
Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 L'Île d'Yeu
06 45 52 46 09

jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



Artisanat d'Art / Décoration d'intérieur

Détournons le carreau de carrelage basique et classique
pour en faire une création unique qui réinventera
votre décoration d'intérieur....



CARREAUX EN CÉRAMIQUE ILLUSTRÉS ET UNIS
Création de crédences, fresques, enseignes publicitaires...
Carreaux individuels à accrocher comme des petits tableaux...

13 rue du Coin du Chat - Port Joinville

Atelier de création et fabrication
Boutique Concept-Store (Affiches, sacs, papeterie, vaisselle ancienne revisitée...)

[mon carreau ceramique](https://www.moncarreauceramique.com)

[moncarreauceramique.com](https://www.moncarreauceramique.com)

CHASSE / ENVIRONNEMENT

Les chasseurs, acteurs de la gestion environnementale de l'île

La période de la chasse, ouverte le 18 septembre, se fermera le 28 février 2025. Vous allez donc sûrement croiser, au détour des chemins, des chasseurs en grande tenue, accompagnés de leurs chiens. L'activité de chasse est parfois controversée : les chasseurs tuent des animaux, des promeneurs peuvent se sentir menacés, du plomb tombe dans les jardins et sur les toits des maisons. Ces problèmes sont d'autant plus vifs que L'île d'Yeu est un petit territoire, de plus en plus urbanisé n'offrant pas aux chasseurs le moyen de pratiquer leur loisir au fin fond d'une forêt. L'activité des chasseurs de notre île demande donc à être mieux comprise, et ne se résume pas uniquement à tirer sur des animaux. C'est pourquoi nous avons souhaité les rencontrer pour mieux connaître la Société de chasse. Jean-Guy Doux, président de la Société communale de chasse de l'île d'Yeu, Pierre Schull, Jean-François Rousseau et Jocelyn Bénéteau dit « Mouton » nous ont reçu dans leur local de la Citadelle.

La Société communale de chasse, une association ancienne

À l'origine les chasseurs étaient regroupés en amicale et jouissaient d'un privilège ancestral de chasse à la tourterelle. Abandonnant cet ancien droit, après des débats mouvementés, en 1989, ils décident de créer une association, la Société de chasse communale de L'île d'Yeu et surtout s'affilient à la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée. Le nombre de membres de la Société communale de chasse de L'île d'Yeu est monté jusqu'à 560. Elle compte aujourd'hui entre 150 et 170 chasseurs, dont une trentaine de résidents secondaires, avec une moyenne d'âge autour de 50-55 ans. Seules 2 femmes sont sociétaires, mais la chasse se féminise au niveau vendéen puisque c'est une femme, Alexandra Baron, qui a pris la direction de la Fédération en septembre 2024. Elle a pour objectifs de continuer à favoriser la « préservation de la biodiversité et la promotion d'une chasse durable et respectueuse de l'environnement » tout en mettant l'accent sur « l'ouverture aux non-chasseurs, l'acceptabilité sociétale de la chasse et la conservation des espaces naturels par la poursuite des projets environnementaux ». La Société de chasse de L'île d'Yeu souhaite depuis sa création proposer une chasse populaire, accueillant tout chasseur quel que soit son statut territorial ou social. La carte de sociétaire coûte entre 140 € (is-lais), 210 € (résident secondaire) et 380 € (non résident). L'adhésion est offerte la première année qui suit l'obtention du permis. On peut aussi profiter d'une carte d'invité à 20 € par sociétaire et par jour.



Une chasse réglementée dans le respect de la sécurité

À L'île d'Yeu, les chasseurs suivent les recommandations de la Fédération. Chacun doit être titulaire du permis de chasser pour pouvoir tirer. Les jeunes, dès 15 ans, peuvent se former grâce à la chasse accompagnée. Le jeune part sur le terrain avec un sociétaire plus expérimenté, avec qui il partage un fusil. Vient ensuite l'examen du permis de chasser, organisé conjointement par l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération. L'épreuve se déroule sur une journée, avec deux parties, pratique et théorique. Certaines questions et tout comportement dangereux sont d'office éliminatoires. On teste la sécurité et la maîtrise de l'arme mais aussi les connaissances sur la faune et les réglementations.

À L'île d'Yeu, on ne chasse pas le gros gibier, on utilise du plomb ou des cartouches de billes d'acier dans les zones humides. Les risques d'accidents de chasse sont donc très limités. Chaque chasseur est considéré comme responsable de ses actes et doit respecter le règlement de la Société de Chasse. Celui-ci est assez précis, concernant les règles de sécurité, la

divagation des chiens de chasse, le ramassage des étuis de cartouche, le respect des horaires et des territoires de chasse, le respect des couvées d'oiseaux. Le chasseur responsable a aussi le devoir « d'informer la Société de Chasse lorsqu'il est témoin d'anomalies au règlement et à l'éthique de la chasse durable ».

En fin de saison, il doit envoyer à la Société de Chasse le détail des animaux tués pendant la saison. Des progrès restent à faire ! Jusqu'à présent, ce relevé était anonyme et seulement 40 chasseurs le renvoyaient. Dès 2025, il va devenir nominatif. Il y aura un triple avantage : se rendre compte de l'activité des chasseurs, rappeler à l'ordre ceux qui n'auront pas fait le relevé des prises et évaluer les populations de gibiers.

Détail de vos prélèvements sur l'île et ceux de vos invités.
PARTIE ANONYME à remettre dans des boîtes à lettre de la Société
DÈS LA FIN DE LA SAISON DE CHASSE.

LAPINS	
FAISANS	
PERDRIX	
GRIVES	
COLOMBIDES	
GIBIER D'EAU	
BECCASSES	
AUTRES ESPECES	
ESOD : Pies bavardes	
ESOD : Cornettes noires	

societe.de.chasse.85yeu@gmail.com
En renseignant ce tableau, vous permettez à vos responsables de prouver à nos destructeurs, que les chasseurs sont bien des gestionnaires de la biodiversité.
Pour être respecté des autres chasseurs et des propriétaires du terroir, mais aussi donner l'exemple à vos enfants : ramassez vos étuis de cartouches !

Comment chasse-t-on à L'île d'Yeu ?

Les chasseurs doivent respecter les territoires et les horaires. On ne chasse pas le mardi au niveau national. À L'île d'Yeu, on ne chasse pas non plus le mercredi après-midi, c'est le jour des enfants, une règle édictée localement en 2015. Pour rassurer les promeneurs, la chasse est aussi interdite l'après-midi entre le chemin côtier et le bord de mer.

Chaque année la préfecture édite un document réglementant la chasse sur les territoires, c'est à partir de ce document que la Société de Chasse établit son règlement par saison. Cette année, le lapin et le faisane se chasseront jusqu'au 12 janvier, la perdrix a plus de chance de passer Noël tranquillement, elle peut être tirée jusqu'au 8 décembre. Il existe aussi un nombre limité de prises possibles par type d'animaux (faisans, perdrix, béccasses). Les oiseaux de passage, la grive notamment, se tirent partout à poste fixe sans chiens, autorisés à ce moment seulement dans les bois communaux attachés.

La chasse maritime sur l'estran est seulement possible 2h avant le lever et 2h après le coucher du soleil. Le tir dans les jardins privés n'est pas autorisé pour les chasseurs, même si parfois certains y passent et ne résistent pas aux jardins ouverts, sans haies ni clôtures. Vérifiant qu'il n'y a personne au préalable, ils peuvent surveiller les cambrioleurs au passage ! « Les plombs qui tombent, c'est pas plaisant, mais c'est pas grave. On essaie de réguler, on ne va pas être derrière chaque chasseur, on ne sait pas qui chasse où. Si un chasseur entre dans les résidences secondaires et qu'il se fait réprimander, tant pis pour lui. C'est la conscience de chacun ». Bref, pour être chasseur, il faut savoir lire les règlements ! Les chasseurs régulent également les nuisibles, pies, corbeaux, pigeons notamment, dont la liste est actualisée chaque année par la Fédération. Et de temps en temps, un rat passe sous le canon... Il n'y a pas de garde-chasse en permanence sur l'île, la gendarmerie et les gardes de la fédération passent régulièrement.

Comment se prépare la saison de chasse ?

Dès la fin de la saison, au printemps, les membres de la Société de chasse deviennent agriculteurs : une équipe va semer du grain sur 10 hectares pour nourrir le gibier : sorgho, mil, millet, radis noir, choux... « Ça sert aux oiseaux et aux abeilles, on fait ça au mois de mai, mais, cette année, il y a eu trop d'eau on n'a pas pu rentrer dans les terrains. » Le grain pour ces cultures est fourni par la Fédération. Fin juillet, les chasseurs débutent les lâchers de plumes : 1460 faisans communs en 2024 et 748 perdrix rouges. Ces lâchers annuels, qui se poursuivent de façon dégressive jusqu'en décembre, permettent d'avoir des « plumes à chasser », mais surtout de maintenir la population des variétés sauvages en « mélangeant » les volatiles. D'après cer-

tains sociétaires, la variété résultant de ces mélanges est très difficile à tirer donc passionnante pour un chasseur !

Vient ensuite le fameux ball-trap du mois d'août, pas toujours facile à organiser en pleine saison touristique, avec concours à la carabine, grillades, buvette, jeux et lots à gagner. Autrefois la Société de Chasse proposait aussi régulièrement des concours de cartes, activité laissée désormais à d'autres associations islaises.

Dès la rentrée scolaire, Pierre Schull, dit Pierrot, monte sur son tracteur pour faire les coupes qui permettront aux chasseurs de se déplacer sur le territoire, et au passage serviront aux promeneurs, sportifs et cueilleurs de champignons. 400 km de layons, chemins non balisés, ont été réalisés depuis 35 ans. Ces layons sont vérifiés et entretenus chaque année par les chasseurs. Cela allège grandement la charge d'entretien des pompiers puisque ces layons servent de coupe feu. Les frais afférant à ces coupes, gazole du tracteur et entretien du matériel, sont payés par la Société de Chasse qui ne reçoit aucune subvention en espèce de la mairie pour son activité de nettoyage et d'entretien mais dispose en contrepartie d'un local gratuit pour stocker leur matériel.

Les chasseurs défrichent aussi des parcelles privées en accord avec les propriétaires pour permettre le tir posté et surtout entretiennent les terres appartenant au département de Vendée.

La convention entre la Société de chasse et le département

Elle est signée pour une durée de 5 ans, et vient d'être reconduite en 2023. Le département autorise la chasse sur « son domaine » et donne des moyens à la Société de chasse de nettoyer les terrains départementaux, entre 300 € et 900 € par hectare, en fonction de l'état de la friche. Sur ces terres régulièrement entretenues, les espèces invasives, qui mettent en danger la biodiversité, le baccharis notamment, ne peuvent subsister. « On est les hommes de ménage de la biodiversité, on voit de la bruyère réapparaître ». Les chasseurs peuvent faire l'entretien autour des mares, dont ils connaissent la localisation mais n'ont pas le matériel pour nettoyer les fossés. À l'été 2023, ils ont été appelés à la rescousse lors du grand incendie vers la Bergerie. Grâce à l'entretien régulier de la Côte sauvage, il n'y a pas eu d'incendie dévastateur depuis 1976.

Fins connaisseurs du territoire, les sociétaires signalent régulièrement les zones de dépotoirs à la mairie et aux autorités, sans oublier la police de l'Environnement. Malheureusement, il n'est pas rare de découvrir des carcasses d'engins en tout genre, des restes de matériaux, palettes, des cabanes en bois illégales sur les espaces naturels de notre île. Reste à savoir qui va prendre en charge leur évacuation pour redonner ses droits à la nature, le problème est connu depuis plusieurs an-

nées et n'est pas encore résolu.

C'est dans ce souci de protection de l'environnement et pour poursuivre le travail du regretté Jean-Baptiste Moreau, chasseur respecté, longtemps secrétaire général, que se sont créées en 2023 des réserves de chasse. Jean-Baptiste Moreau était conscient du rôle de préservation des écosystèmes joué par les chasseurs, il a été à l'initiative, il y a plusieurs années, du plan des marais de L'île d'Yeu.

Les chasseurs ont ainsi entendu le besoin des autres usagers de nos espaces naturels et ont donc délimité, en collaboration avec le département et la mairie, ces réserves.

Cela n'a pas été sans contestation au sein du bureau de la Société de Chasse, puisque certains avaient leurs habitudes dans des zones désormais interdites au tir. Ils ont quitté le bureau et sont restés simples sociétaires. Trois marais, la Guerche, le Marais Salé, et le cœur du Marais de la Croix sont donc protégés, interdits à la chasse, ainsi que d'autres zones sensibles : le Clousary, le Camp, le Bois de la Citadelle, la Bergerie.

Les chasseurs, gardiens du territoire

Les chasseurs de L'île d'Yeu surveillent notre île qu'ils arpentent depuis des années. Les puits, fossés et mares n'ont pas de secret pour eux, ils ont participé au recensement des mares avec le Comité de Développement de l'Agriculture. Ils observent également les populations d'animaux et ont remarqué, comme tout le monde, l'augmentation du nombre de chats sauvages, castrés ou pas, eux aussi chasseurs, ayant besoin de se nourrir et faisant de gros dégâts dans les couvées d'oiseaux et chez les lapereaux.

Les chasseurs sont également très impliqués dans les différentes activités de gestion environnementale du territoire, en collaboration avec les autres acteurs institutionnels. La volonté affichée de la Société de chasse de suivre les recommandations de la Fédération, le travail régulier fait avec les représentants du département pour un gage de sécurité pour les autres usagers, empêchant des comportements plus sauvages et moins contrôlés.

Pour ceux qui subissent tout de même des « nuisances » des chasseurs, il ne faut pas hésiter à les contacter directement pour en parler. Au passage, si vous avez un chien, vous pouvez devenir membre honoraire non chasseur et profiter du tarif de 28 € pour 20 kg de croquettes !

Et à tout ceux qui doutent de la pertinence du lâcher de faisans, on peut rappeler que, dans la croyance populaire, croiser le chemin d'un faisane est signe de l'arrivée prochaine de bonnes nouvelles.

Auteur : Hélène Gaborit
Crédit photos : Hélène Gaborit et Société de Chasse

Agenda

DÉCEMBRE 2024

JE 5	Spectacle musical Les 4zelles Chansons françaises en polyphonie Renseignements au CCAS : 02 28 12 91 35. A 15h - Le Casino
VE 6	Marché de Noël organisé par L'UCA 9h > 21h - Port-Joinville
SA 7	Marché de Noël organisé par L'UCA 9h > 21h - Port-Joinville Concours de palets organisé par Le Handball Oya Club. 19h - Chapiteau de La Citadelle
DI 8	Marché de Noël organisé par L'UCA 9h > 14h - Port-Joinville
JE 12	Café-jeux pour les séniors Découvrez de nouveaux jeux de société et stimulez vos neurones, en toute convivialité. 14h30 > 17h - Salle Mille Sabords (La Citadelle)
VE 13	Marché de Noël de l'école ND du Port A partir de 18h - Ecole ND du Port
SA 14	Concert rock - Guerilla Fresca organisé par l'association Nord Watts 20h30 - Le Casino.
DI 15	Exposition de Noël organisée par Couleur Islaise. 14h30 > 19h30 - Salle n°3 de la Citadelle
JE 19	Atelier mémoire Faire travailler sa mémoire en atelier convivial, échanger avec les autres participants, découvrir des stratégies de mémorisation... Infos et inscriptions au CCAS : 02 28 12 91 35 10h > 11h - Salle Mille Sabords (La Citadelle)
VE 20	Marché de Noël organisé par l'association de danse twirling. Démonstration des athlètes, restauration... 18h30 > 22h - Place du Marché de Port-Joinville
SA 21	Loto organisé par l'amicale des Canotiers Ouverture des portes à 20h Le Casino

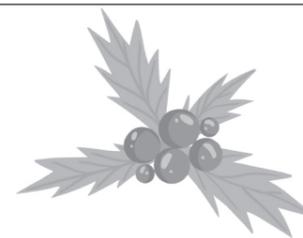
Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme :
Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

JANVIER 2025

SA 11	Bal de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des Sapeurs-pompiers. Le Casino
VE 17	Les vœux de Mme la Maire 19h - Le Casino
SA 18	Concours de fléchettes organisé par le club des Baleinières. 19h - Chapiteau de la Citadelle
DI 19	Loto organisé par le club de Danse-Twirling. 14h30 - La Citadelle
DI 26	Loto organisé par le FSE du collège Les Sicardières. 14h30 - La Citadelle
MA 28	Spectacle Un petit pas pour l'homme. 10h - Le Casino

FÉVRIER 2025

SA 1 ^{ER}	Théâtre - Amglo ou la vie de Narcisse Pelletier Par la compagnie Le Bazar Mythique <i>Enfant vendéen engagé comme mousse, Narcisse Pelletier est abandonné par son capitaine en Australie. Adopté par les aborigènes, il se marie, a des enfants et il devient Amglo. Mais il est arraché de force à sa tribu et rapatrié en France...</i> 21h - Le Casino
DI 9	Le Bal des Ratas Déjeuner organisé par L'APEL de l'école Notre Dame du Port. Réservations : e.secretariat@liledyeu-np.fr ou 02 51 58 30 86 A partir de 12h - Le Casino
MA 11	Spectacle de danse - Carrément Cube « Carrément Cube » est une fantaisie de danse et d'objets, une conversation entre le corps et l'objet cube en tant qu'espace de vie et d'imaginaire. 10h - Le Casino



LA
MISSION
L'ILE D'YEU



MISSION TOUT SCHUSS !!

Le meilleur de la montagne débarque à La Mission.
Suivez le programme !



SOIRÉE RACLETTE

tous les vendredis soir
et tous les samedis soir

Raclette à volonté

29€ par personne / 15€ pour les
enfants
réservation obligatoire

LES "APRÈS-SKI" DE LA MISSION

Tous les jours

Goûter de la mission
Vin chaud
Séance photos avec le Père Noël*
Cadeaux pour les enfants

LE BRUNCH DU DIMANCHE

Venez passer un moment
gourmand à La Missionnaire
autour de notre brunch
à volonté !

30€ par adulte / 18€ par enfant

SPA NUXE BY PARIS

Offrez-vous un moment de
détente et bien-être
dans notre spa !
Réservez votre soin auprès de
notre équipe

RESTAURANT LA MISSIONNAIRE

Ouvert le soir du mercredi au samedi
Ouvert le midi samedi et dimanche
et les 24 et 31 décembre

LES FESTIVITÉS DE LA FIN D'ANNÉE

Réservez votre table à La Missionnaire
pour votre réveillon de Noël et de la Saint-Sylvestre !
Informations et menus sur notre site internet
ou à la réception de l'hôtel



12 RUE DE LA MISSIONNAIRE - SAINT SAUVEUR - 02.52.63.20.10

*selon disponibilités. Renseignements auprès de la réception.

Visites guidées



Visites guidées du Service Patrimoine

DÉCEMBRE 2024

Je 26	Balade nocturne à St-Sauveur Tarif unique (à partir de 7 ans) : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans	20h
Ve 27	A l'attaque ! Partez à l'assaut du château ! Tarif unique (à partir de 7 ans) : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans Visite du Vieux Château Adulte : 4 € Junior (à partir de 7 ans) : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	11h 14h30 et 15h30

JANVIER 2025

Je 2	Les Mystères de La Citadelle Tarif adulte : 9 € - Tarif réduit : 4€ Gratuit pour les moins de 7 ans	14h30
Ve 3	Enquête au Vieux Château Tarif unique : 6 € Visite du Vieux Château Adulte : 4 € Junior (à partir de 7 ans) : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	11h 14h30 et 15h30

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme - Tél. 02 51 58 32 58

Bibliothèques

Bibliothèque paroissiale de Port-Joinville

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Mercredi et dimanche (11h - 12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Mercredi et samedi (11h - 12h).

Bibliothèque Municipale du Ponant

En cours de déménagement.
Réouverture prochainement dans la nouvelle médiathèque.



YEU NAUTIC

**VENTE NEUF ET OCCASION
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE**

Opération remotorisation Mercury
Jusqu'à -20%

Opération Zodiac / Vendée Globe
Les Zodiac des équipages du Vendée Globe
vendus tout équipés, à prix remisés

DÉSTOCKAGE
Moteur 115 cv Suzuki neuf + accessoires : 10 000 €







Port de Plaisance
Rue de la Galiote
L'Île d'Yeu
yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13

Plomberie-Chauffage

Après 25 ans d'expérience en Belgique,
je vous propose mes services pour
tous travaux et dépannages

Cedric Boudart - 06 27 02 47 55
cedricboudart@mac.com



Maçonnerie Neuf & Rénovation

02 51 59 23 90

90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

bessonnetms@orange.fr

LA BELLE MAISON ENTREPRISE DE BATIMENTS
CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS



**Constructions neuves
Rénovations**

*Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise,
couverture, enduit finition islaise*

Pour toute demande concernant vos projets
contactez-nous au **02 28 11 05 83**
ou rendez-vous à notre agence située
au 18 rue Calypso
à Port Joinville (face au magasin Casino)
mail : sarlabellemaison@gmail.com






YEUBTP

BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

YEU BTP

poursuit la réussite menée par les entreprises
Ogienne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments
depuis plus de 40 ans et vous accompagne,
de manière personnalisée, dans la réalisation de
tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

**TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT
À L'ILE D'YEU**



- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'Île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com





YEUBTP

BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

NOUVEAU

VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS



- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

02 51 58 26 05

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION



SARL PR Bâtiment

06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

Actualité sportive

Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	ST-GILLES / ST-HILAIRE	21	7	7	0	0	0
2	PALLUAU	17	7	5	2	0	0
3	BEAUVOIR SUR MER	11	7	3	2	2	0
4	ST-DENIS LA CHEVASSE	11	7	3	2	2	0
5	CHAUCHÉ	11	7	3	2	2	0
6	LES LUCS SUR BOULOGNE	10	7	2	4	1	0
7	LA GARNACHE	9	7	2	3	2	0
8	BOUIN / BOIS DE CENÉ	8	7	2	2	3	0
9	COMMEQUIERS	5	7	1	2	4	0
10	GIVRAND	4	7	1	1	5	0
11	PAYS DE MONTS	4	7	1	1	5	0
12	L'ILE D'YEU	4	7	1	1	5	0

RÉSULTATS

Dimanche 20 octobre : Les Lucs sur Boul. - Yeu : 1 - 1

Dimanche 3 novembre : Yeu - St Denis La Chev. : 3 - 4

Dimanche 10 novembre : Beauvoir - Yeu : 1 - 0

Dimanche 17 novembre : Yeu - Bouin/Bois de C. : 3 - 2

CALENDRIER

Dimanche 8 décembre : Yeu - Commequiers (15h00)

Dimanche 15 décembre : St-Gilles / St-Hilaire - Yeu

Dimanche 26 janvier : La Garnache - Yeu

Dimanche 2 février : Yeu - Pays de Monts (15h00)

Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1	RIAILLÉ	18	6	6	0	0
2	ST-NAZAIRE	14	6	5	1	0
3	ST-HERBLAIN	14	6	5	1	0
4	LA ROCHE SUR YON	12	6	4	2	0
5	NEPT. DE NANTES	10	6	3	3	0
6	L'ILE D'YEU	6	6	2	4	0
7	BOUFFÉRE	5	6	1	5	0
8	AIZENAY	4	6	2	4	0
9	STE-FLORENCE	4	6	1	5	0
10	VENDRENNES	3	6	1	5	0

RÉSULTATS

Dimanche 20 octobre : St-Herblain - Yeu : 3 - 1

Dimanche 10 novembre : St-Nazaire - Yeu : 3 - 1

Dimanche 17 novembre : Yeu - Boufféré : 3 - 1

CALENDRIER

Dimanche 8 décembre : Neptunes de Nantes - Yeu

Dimanche 5 janvier : Riaillé - Yeu

Dimanche 19 janvier : Ste Florence - Yeu

Dimanche 26 janvier : Yeu - Aizenay (14h00)

Dimanche 2 février : La Roche sur Yon - Yeu

Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	LE POIRÉ SUR VIE	14	5	4	1	0	0
2	CHANTONNAY	13	5	4	0	1	0
3	SÈVRE	11	5	3	0	2	0
4	LA CHAIZE LE VICOMTE	10	5	2	1	2	0
5	LES ESSARTS	9	5	2	0	3	0
6	L'ILE D'YEU	8	5	1	1	3	0
7	LA BRUFFIÈRE	6	6	0	1	5	0

RÉSULTATS

Dimanche 10 novembre : Chantonay - Yeu : 21 - 24

Dimanche 24 novembre : Le Poiré sur Vie - Yeu : 34 - 20

CALENDRIER

Dimanche 8 décembre : Yeu - La Bruffière (14h30)

Dimanche 15 décembre : Les Essarts - Yeu

Dimanche 19 janvier : Yeu - La Chaize le Vicomte

Dimanche 2 février : Yeu - Chantonay

Voile - Club des Plaisanciers

Michel Samzun, Gaël Charuau, René Bernard, Noël Trichet et Patrice Cadou ont fini victorieux du championnat de Vendée Habitable 2024, à bord du Colibri.

Une première victoire pour les Islais, qui avaient joué du coude à coude durant les deux précédentes éditions : « nous avons fini deuxième la première année et quatrième l'an passé, avec une manche de moins », déclare Noël Trichet, skipper du Colibri. L'équipage est donc satisfait d'avoir pu se hisser en haut du podium du championnat de Vendée Habitable, à l'issue de la dernière étape qui s'est déroulée à Saint-Gilles Croix de Vie.

Chaque club de plaisance local organise une étape de cette compétition, qui comprend cinq courses et qui s'étale sur la belle saison, de mars à octobre.

Avec des conditions climatiques spécifiques cette année, au total, pas moins de trente-six bateaux ont participé à au moins une des régates, avec des équipages variés comptant entre deux et six navigateurs : « chaque bateau a une carte hm avec un rating, ce qui fait que les plus gros bateaux doivent du temps aux plus petits, ça permet d'équilibrer la course et à tout le monde de pouvoir participer », précise-t-il.

La première étape, qui s'est faite au mois de mars à Bourgenay, a été remportée

brillamment par l'équipe de Noël Trichet, malgré des conditions de navigation mauvaises au démarrage. En effet, « pétote » et un épais brouillard ont rendu les deux premières régates assez complexes en ce début d'année : « nous avons fini troisième lors de la deuxième épreuve qui s'est faite à l'Herbaudière ».

La troisième manche, organisée à L'Île d'Yeu par le SN Sablais, en mai, a été annulée par manque de vent : « l'épreuve a été arrêtée au bout d'une demi-heure ». Comptant aussi pour le championnat départemental, la Homard CUP, à L'Île d'Yeu également mais sous l'organisation du club des Plaisanciers, a pu quant à elle se dérouler normalement ». La dernière manche a eu lieu le 6 octobre dernier, avec deux jours de course pour les participants : « c'est surtout la course de dimanche qui entraine en compte pour le classement final ». A noter : Un autre bateau du Club des Plaisanciers de L'Île d'Yeu, le « Goudurix » de Stéphane Guinot, a fini troisième au classement général : « les Islais étaient en force, on s'est bien bagarré ».

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave





Charpente - Menuiserie
Agencement
Bois - PVC - Alu
Cloisonnement - Isolation

02 51 58 34 81
gautier.freres@wanadoo.fr

90. Rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

ALCEM TP

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN

NOUVEAU
VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT



L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

Nous avons obtenu
la charte de qualité ANC
(assainissement non collectif)





MENUISERIE PERROT
Maxime Perrot

Fabrication et pose de portail sur mesure • Changement de vitrage double vitrage • Terrasse • Menuiserie intérieur et extérieur

06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

Charly Menuiserie

Portails, volets, double vitrage, parquets...

Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

Les Marées

Décembre 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
D 1	04:05	75	16:23	76	10:25	22:42
L 2	04:37	77	16:56	77	11:02	23:18
M 3	05:12	76	17:32	75	11:41	23:56
M 4	05:50	74	18:12	72	12:22	--:--
J 5	06:34	69	18:57	67	00:37	13:05
V 6	07:24	64	19:52	61	01:22	13:51
S 7	08:22	58	21:02	55	02:12	14:43
D 8	09:31	54	22:28	53	03:10	15:42
L 9	10:47	53	23:47	54	04:14	16:48
M 10	12:00	56	--:--	---	05:21	17:56
M 11	00:50	60	13:05	64	06:27	18:59
J 12	01:45	68	14:04	72	07:28	19:57
V 13	02:34	77	14:57	80	08:27	20:51
S 14	03:19	84	15:46	86	09:22	21:42
D 15	04:03	88	16:32	89	10:15	22:32
L 16	04:45	89	17:16	89	11:06	23:19
M 17	05:26	87	17:58	85	11:54	--:--
M 18	06:07	82	18:38	79	00:05	12:40
J 19	06:46	75	19:17	71	00:51	13:26
V 20	07:26	66	19:58	62	01:37	14:11
S 21	08:08	57	20:44	52	02:22	14:57
D 22	08:58	48	21:45	44	03:10	15:46
L 23	10:00	41	23:02	39	04:02	16:41
M 24	11:18	37	--:--	---	04:59	17:40
M 25	00:14	37	12:33	38	05:58	18:41
J 26	01:12	40	13:33	43	06:57	19:36
V 27	01:59	46	14:22	50	07:51	20:23
S 28	02:40	54	15:03	58	08:40	21:06
D 29	03:17	62	15:41	66	09:25	21:46
L 30	03:53	69	16:17	72	10:08	22:26
M 31	04:29	75	16:53	78	10:50	23:05

Janvier 2025

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
M 1	05:06	80	17:31	81	11:30	23:46
J 2	05:46	82	18:10	83	12:12	--:--
V 3	06:28	82	18:52	81	00:28	12:54
S 4	07:13	80	19:37	78	01:11	13:38
D 5	08:01	75	20:27	72	01:57	14:24
L 6	08:55	68	21:29	64	02:48	15:15
M 7	10:01	61	22:52	58	03:44	16:12
M 8	11:20	55	--:--	---	04:46	17:18
J 9	00:18	54	12:43	54	05:56	18:29
V 10	01:29	55	13:56	58	07:07	19:39
S 11	02:29	61	14:58	65	08:15	20:41
D 12	03:19	69	15:49	74	09:16	21:36
L 13	04:02	77	16:33	81	10:10	22:25
M 14	04:41	83	17:10	85	10:58	23:10
M 15	05:16	86	17:44	86	11:42	23:52
J 16	05:50	86	18:15	85	12:23	--:--
V 17	06:23	83	18:46	80	00:31	13:02
S 18	06:55	76	19:17	72	01:09	13:39
D 19	07:29	68	19:50	63	01:47	14:15
L 20	08:04	59	20:29	53	02:25	14:53
M 21	08:44	48	21:17	43	03:06	15:35
M 22	09:35	39	22:36	35	03:53	16:25
J 23	10:58	32	--:--	---	04:49	17:28
V 24	00:18	31	12:48	31	05:57	18:41
S 25	01:28	34	14:00	37	07:09	19:50
D 26	02:20	43	14:51	48	08:13	20:44
L 27	03:03	55	15:33	61	09:05	21:29
M 28	03:42	67	16:10	73	09:51	22:10
M 29	04:19	79	16:46	84	10:33	22:51
J 30	04:56	89	17:22	93	11:14	23:31
V 31	05:34	96	17:58	98	11:55	--:--

© Shom - 2024 - N° d'autorisation : 2023-657 - Reproduction interdite
Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.

SARL R.G. CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION

TOUS TRAVAUX PUBLICS

VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage ...)
NETTOYAGE TERRAIN
DÉSSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr



PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU

06 28 02 09 99

embellilepeinture@gmail.com Embell'île Peinture

SARL RIOU FRÈRES

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / extérieur

Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com



ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE



7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU

02 51 26 03 23



ile.eau-courant@orange.fr



LA PLAQUISTERIE
DOUBLAGE
CLOISONS
FAUX PLAFONDS

id.laplaquisterie@gmail.com

Mathieu Riou
Tony Pruneau

16 rue du Puits Mulet
85350 L'île d'Yeu

06 84 40 79 67



ELEC RASS

Electricité - Domotique
Informatique - Dépannage

Pierre-Antoine

Tél. 07 88 27 21 91

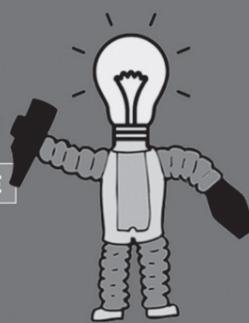
Mail : elecparass@gmail.com

J.élec

TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr



DÉCOUPE ADHÉSIFS
SUR MESURE

LETTRAGES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

SARL Plâtrerie Guibert

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION
ENDUIT PLÂTRE
À LA MACHINE HAUTE DURETÉ LISSE OU FEUTRÉ À L'ANCIENNE

06 07 22 36 09

guibert.platrerie@gmail.com

31 rue du Camp - 85350 L'île d'Yeu

HISTOIRE

La dévotion à Jeanne d'Arc à L'île d'Yeu

Non, n'allez pas croire un instant que Jeanne d'Arc a « bouté les Anglais » non seulement de la France continentale mais aussi de l'île d'Yeu... La « Pucelle d'Orléans » n'a pas franchi la mer pour porter « sus aux envahisseurs ». Pourtant, quelques siècles après sa mort sur le bûcher à Rouen, elle a occupé bien des esprits à L'île d'Yeu. Un certain nombre de traces de cette dévotion sont encore là pour en témoigner.

Jeanne d'Arc héroïne patriotique et religieuse

La guerre de 1870 marqua profondément les Français. Cette défaite avait non seulement provoqué la perte très douloureuse de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine mais elle s'était prolongée par une terrible guerre civile qui opposa Versaillais et Communards. L'île d'Yeu était certes loin de ces affrontements mais, dès 1871, le fort de Pierre-Levée qui venait à peine d'être achevé quelques années plus tôt, accueillit plusieurs dizaines de prisonniers politiques. Enfin, un certain nombre de soldats refusèrent d'être intégrés au nouvel empire allemand et choisirent de rester français. Ce fut le cas de Mahrback et de Stempfer qui furent nommés gardiens de batterie chez nous. Sur la fin de sa vie, le père Stempfer ouvrit une épicerie « A l'Alsace » (Maison de la Presse) pour signifier sans doute sa ténacité à reconquérir la province perdue. Par ailleurs, le changement de régime ne se fit pas sans mal et l'adhésion à la République divisa les Français. Enfin la politique anticléricale des radicaux accentua les tensions avec l'expulsion des congrégations, la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat...

C'est dans ce contexte que l'image de Jeanne d'Arc apparut comme une sorte d'icône à la fois patriotique et religieuse. Les historiens républicains comme Michelet en firent une héroïne qui participa au « roman national » tandis que l'Eglise magnifia les « Voix » angéliques qui l'incitèrent à s'offrir en sacrifice pour la libération de la France. Les Français avaient besoin de s'identifier à une héroïne pour galvaniser les énergies et reconquérir les provinces perdues. La Pucelle d'Orléans devenait ainsi le symbole de la France revancharde face aux Allemands. Une autre Marianne !

Les fêtes de Jeanne d'Arc

Un peu partout en France, de nombreuses manifestations furent organisées à l'occasion de la béatification de Jeanne en 1909. Près de chez nous, les cantons de Saint Jean de Monts, Challans et Beauvoir se réunirent pour organiser une fête qui promettait d'être « magique ». Les compagnies du vapeur et du chemin de fer accordèrent même aux Islais des billets à prix réduits pour les inciter à venir assister aux séances cinématographiques, voir la cavalcade etc. Furent-ils nombreux à profiter de cette opportunité ? Sans doute pas car les paroisses de L'île d'Yeu ne furent pas en reste et organisèrent elles aussi de magnifiques festivités mais de façon séparée. Unies dans une même ferveur certes mais chacun chez soi ! La tension entre les deux communautés n'était pas un vain mot. La paroisse Saint-



L'église Notre-Dame du Port décorée pour la fête de Jeanne d'Arc. Photo Michelle Dérotrier.

Sauveur organisa un spectacle extraordinaire. Le vendredi 18 juin, malgré l'usine, la coupe du goémon, les tâches domestiques, 60 femmes s'activèrent pour préparer la cavalcade. Venues du Bourg, de La Meule, de La Croix etc. elles décorèrent trois chars. Le dimanche, les rues du Bourg étaient tendues de verdure et de fleurs, de pavillons et d'oriflammes, ornées d'arcs de triomphe... au Ker Chalon comme au Ker Bossy. A 5 heures précises, le défilé quitta la Missionnaire. Jeanne précédait 7 cyclistes ! puis les cavaliers de son escorte. Ils étaient tous en costume du XV^{ème} siècle. Le premier char évoquait la « Bergère de Domrémy » avec sa quenouille et ses moutons. Le second char, « Jeanne au bûcher » et enfin, le dernier, « la Pucelle d'Orléans » tenait la France par la main ! Tous les figurants étaient des hommes car à cette époque, l'Eglise considérait comme inconvenant de faire jouer ensemble hommes et femmes même dans une évocation religieuse. La cavalcade prit le chemin du Ker Chalon puis celui du Ker Bossy avant de retourner au Bourg pour la cérémonie des vêpres qui fut célébrée dans

une église comble. Elle se poursuivit par une procession aux flambeaux qui prit la direction de la croix de Raffinière puis de celle du Ker Chalon. Elle s'acheva enfin par une bénédiction du Saint-Sacrement suivie par un cantique à Jeanne d'Arc. La paroisse Notre-Dame du Port avait prévu de son côté un défilé pour le mois d'août suivant mais il fut ajourné sans autres précisions. On se contenta de jouer un drame en 5 actes, « Jeanne d'Arc » de l'abbé Mourot. Cette fois-ci, ce furent des dames exclusivement qui, à l'initiative de madame Robuchon, l'épouse du docteur, jouèrent devant une salle comble, à l'école libre des garçons. Mais n'allons pas croire cependant que ces manifestations faisaient l'unanimité parmi tous les Islais. Certains d'entre eux regrettaient sans doute que les chrétiens soient les seuls à s'approprier l'héroïne nationale. C'est pourquoi, en 1911, le curé de Notre-Dame du Port, le curé Marchand organisa une fête populaire « sûr d'être agréable à tous les catholiques et certain de plaire à tous les bons Français, à tous les patriotes ». Le samedi soir, le maire, Paul Michaud,



Statue de Jeanne d'Arc
Offerte par les paroissiens
Elle a été remplacée par une nouvelle

Eglise Notre-Dame du Port
après la première guerre mondiale

Tableau des paroissiens
de Notre-Dame du Port
morts pour la France en 1914-1918

La statue de Jeanne d'Arc, morte pour libérer la France, veille sur les soldats.

accompagné du docteur Viaud, conseiller d'arrondissement, entouré de tout le conseil municipal, présenta, devant la mairie, la bannière de Jeanne d'Arc à un groupe de jeunes filles vêtues de blanc tandis que la fanfare des gymnastes de Bouin, tambours et clairons, jouait « Aux Champs ». Le défilé prit la direction de l'église où le maire remit la bannière à monsieur le curé. L'alliance du sabre et du goupillon. Le clocher s'embrasa alors de feux de Bengale. Le dimanche soir, monsieur le curé, dans un souci d'union, retarda la cérémonie des vêpres pour permettre aux habitants du Bourg de participer à une grande procession à travers les rues où la statue de Jeanne d'Arc, don des paroissiens, fut portée triomphalement. Un succès qui alla au-delà des espérances. « Il m'a semblé qu'en ce jour les divisions qu'occasionne la politique avait cessé, et que nous jouissions de ce qu'on pourrait appeler la trêve du patriotisme. » constatait avec satisfaction le curé devant l'absence de cris discordants. Le climat du Port était en effet bien différent de celui du Bourg...

En mai 1912, à l'occasion de la commémoration du cinquième centenaire de la naissance de Jeanne, le dynamique curé du Bourg, Maurice Tournemire, organisa à son tour, une soirée illuminée de feux de joie depuis les différents coins de sa paroisse : La Croix, Le Marais Salé, La Meule, Les Sables etc. Au Bourg, des étincelles projetées d'un feu de Bengale mirent le feu au clocher. Il fallut dans la précipitation grimper tout en haut de l'immense clocher avec des seaux d'eau pour éteindre le départ d'incendie.

Cloche et nom de rue

Au cœur de cette guerre atroce, au milieu des tranchées, beaucoup de Poilus se tournèrent vers Jeanne d'Arc, la sainte patriotique mais aussi vers la petite Thérèse de Lisieux, pour invoquer leur protection. Et, au sortir de ce conflit, ces deux femmes furent « portées sur les autels », c'est-à-dire qu'elles furent proclamées saintes : Jeanne d'Arc en 1920 et Thérèse en 1925. Dans l'église Notre-Dame du Port, le curé Coutand prit alors l'initiative, dès 1919, d'imprimer sur un grand tableau la liste des noms de « ses » paroissiens morts pour la France. Il l'accrocha sur un pilier de la nef, face à la statue de Jeanne d'Arc (L'actuelle statue est beaucoup plus récente). Enfin dans les bas-côtés, à la suite du Congrès eucharistique de 1924, les fenêtres de la nef accueillirent les vitraux du maître verrier de Bordeaux, Dagrant. Derrière la statue de Jeanne, l'ar-

tiste représenta ses armoiries qui faisaient face à celles de Thérèse de Lisieux. L'association de ses deux saintes se matérialisa aussi sur la nouvelle cloche qui fut baptisée le dimanche 18 avril 1926. Elle reçut pour prénoms « Jehanne Thérèse », les deux saintes implorées par les combattants de la guerre. On choisit pour parrain le vieux capitaine de navires, Barthélemy Renaud, fondateur de la Société Saint-Vincent de Paul et pour marraine, la fille de monsieur le maire « Jehanne » Michaud, naturellement ! Le maire, dans un esprit de concorde, changea le nom de deux rues de Port-Joinville. Depuis 1920, le 8 mai, jour anniversaire de la libération d'Orléans, était devenu fête nationale. Cette loi avait été désirée depuis longtemps par les catholiques. C'est pourquoi, le conseil municipal décida que le nom des deux fêtes nationales de la France soit donné d'une part au prolongement de la « Grand'rue » (elle portait encore officiellement le nom de Napoléon) par celui de la République. Il donnait ainsi satisfaction aux électeurs de gauche. D'autre part, il remplaçait le nom de la rue qui longe la place La Pylaie - rue Bertrand - du nom du général de Jeanne d'Arc. Le maire, de cette façon, répondait aux aspirations des électeurs de droite...



Les armoiries de Jeanne d'Arc Vitrail - Dagrant 1924.
Eglise ND du Port

Jeanne d'Arc en feu !

Les bateaux ne furent pas en reste et l'un d'entre eux finit tragiquement. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1938, le vieux dundee *Jeanne d'Arc* quittait le quai de la Fosse à Nantes, les cales chargées de 43 tonnes de marchandises diverses : 20 tonnes de bois, des sacs de charbon de bois, du liège aggloméré à du brai, des fûts de pétrole et d'essence, d'alcool à brûler, du vin etc. Ce



Le naufrage de la *Jeanne-d'Arc* au large du Pilier. Ouest-France. 1938

caboteur, construit en 1900, au Palais, appartenait à Joseph Turbét et à Auguste Bernard. Ses voiles étaient secondées par un moteur Bétus Lire de 20-25 CV. Il venait de quitter l'estuaire et laissait sur bâbord Saint-Nazaire pour faire cap sur L'île d'Yeu. La nuit était calme. Louis Bernard, le fils de l'armateur, dormait dans le poste avant tandis que son frère, Michel, remplaça Maurice Orsonneau à la barre. A environ deux milles du Pilier (au large de Noirmoutier), le moteur s'arrêta brusquement. En voulant le relancer, la salle des machines, sans doute saturée de vapeurs, s'enflamma. Malgré toutes les tentatives pour éteindre l'incendie, le feu se propagea à travers les planches du pont. L'équipage, complètement dépassé par l'ampleur et la rapidité du sinistre, envisagea le pire en raison de la nature de la cargaison. En quelques instants, ils sautèrent dans le canot qui suivait à la traine. Déjà les flammes dévoraient la grand-voile. Craignant une explosion, ils s'éloignèrent du vieux caboteur qui sombra dans la nuit. A quelques distances de là, le bateau-pilote de Saint-Nazaire, *La Lambarde*, se porta au secours des naufragés et contacta le chalutier *Comte-de-Monte-Cristo* de L'île d'Yeu, qui allait vendre sa pêche à Saint-Nazaire. Que d'émotions pour les marins de l'île, réunis dans cette tragédie. Depuis le téléphone d'un café, le patron Louis Bernard eut la terrible mission d'annoncer, par téléphone, la perte de son navire aux siens à L'île d'Yeu. Dans son malheur, il ne cessait de répéter : « Tous les gars sont sauvés, tous les gars sont sauvés... » pour seule consolation. *La Jeanne d'Arc*, comme sa glorieuse sainte patronne, avait disparu dans les flammes. Que reste-t-il de ces événements ? Quelques objets dont l'origine ou le sens avait disparu... mais surtout cette capacité des Islais à faire la fête quelles qu'en soient les raisons ou les motivations ! Des commémorations de Jeanne d'Arc aux Fête-Dieu, des Mi-Carêmes aux fêtes des Fleurs. Elles témoignent, à leur façon, de cette joie de vivre qui se transmet de générations en générations !

Auteur : Jean-François Henry

Remerciements

Suite au décès de Monsieur Emilien voilet, toute la famille remercie chaleureusement le personnel de l'hôpital ainsi que les médecins pour leur gentillesse et l'attention qu'ils lui ont portée durant son hospitalisation.
Nelly et Noël TRICHET

La famille de Laurette Turbé Barault vous adresse ses sincères remerciements. A vous qui, par votre présence, vos fleurs et vos mots, avez témoigné votre soutien ainsi que votre amitié. Nous tenons particulièrement à remercier les infirmières libérales et le personnel de l'hôpital pour leur bienveillance, leur gentillesse et leur dévouement.

La famille CADOU et ANDRE vous remercie pour votre soutien lors du décès de Mr CADOU Serge.
Enorme merci pour le personnel de l'hôpital et les médecins.

Profondément touchés par vos différentes intentions, les fleurs, les petits mots, le soutien que vous nous avez témoigné ainsi que votre présence, lors du décès de Franck Bonnin, nous vous remercions très sincèrement d'avoir pris part à notre douleur.
Toute la famille vous remercie.

Les associations vous informent

Yeu m'Garou

Enquête accompagnement des enfants sur les bateaux

PARENTS,
Parfois, ou régulièrement, vous ne pouvez pas accompagner vos jeunes enfants qui doivent se rendre sur le continent pour des rendez-vous médicaux, familiaux, ou autres. La compagnie Yeu Continent à qui nous avons exposé le problème, n'est pas en mesure d'organiser une surveillance de vos enfants voyageant seuls.
A l'initiative de l'association YEUMGAROU, représentée par Laure BARAULT et Lucile GUITTER, une réunion rassemblant plusieurs parents, en juillet, a permis d'ébaucher une solution solidaire. L'idée est de pouvoir rapprocher les parents demandeurs d'un accompagnement et les personnes volontaires pour rendre ce service.
Un principe doit absolument être respecté : les parents ont besoin d'être en confiance pour faire voyager leurs enfants. Ce questionnaire que nous vous soumettons a pour but d'identifier les besoins des parents confrontés à cette difficulté et de lister les adultes volontaires pour accompagner.



Association YEUMGAROU
52 rue de la Citadelle
85350 L'ILE D'YEU
yeumgarou.enquete@gmail.com
yeumgarou85@gmail.com

Message aux exislais et familles d'exislais ayant des enfants sur le continent

Nous vous remercions de contacter les associations Aller/Retour, YEUMGAROU et Exislais afin de pouvoir bénéficier d'un tarif promotionnel pour le passage de bateaux pour les fêtes de fin d'année. Nous vous donnerons les informations nécessaires par mail.
Aller/Retour : aller-retour.yeu@orange.fr - Yeu M'Gar'Où : yeumgarou85@gmail.com - Exislais : gaby.g44@orange.fr

Le Billard Club Islais

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com
06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2024

- Dimanche 24 novembre, participation au Téléthon
- 3 et 4 décembre, rencontre amicale avec le club de Sainte Pazanne
- Suivi individuel de la moyenne
- Initiation, sur demande

Tarifs 2024, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Club des randonneurs - Programme des sorties

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 : RDV à 14h30 - Parking LEBIM
Rue des Naufrageurs

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 : RDV à 15h00 - Parking de SUPER U

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 : RDV à 14h30 - Ker Chauvineau
Rue de la Belle Maison

JEUDI 16 JANVIER 2025 : RDV à 14h30 - Parking de l'église
St Sauveur

L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui sont publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur. Ce dernier ayant reçu une maquette de son encart publicitaire avant envoi à l'impression, l'éditeur n'est pas responsable des erreurs (faute d'orthographe, erreur dans les coordonnées ou le texte) qui pourraient être publiées.

Comme c'est l'usage, L'Echo de L'Île d'Yeu se réserve le droit de refuser une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation, serait contraire à l'esprit des publications ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers. L'Echo de de L'Île d'Yeu se réserve le droit de refuser toute publicité relative à des activités strictement réglementées : alcool, tabac, santé, voyance...

Les annonceurs s'engagent à ce que les documents transmis pour insertions soient libres de tous droits de reproduction à des fins publicitaires et la garantie qu'ils ont été élaborés dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires propres à la publicité des produits et des services concernés.

LOCATION VÉLO ÎLE D'YEU OUVERT TOUTE L'ANNÉE

L'AUTO BÉCANE

VÉLO

Vélo électrique
vélo classique,
VTC, VTT
Vélo enfant
Vélo cargo, tricycle
Remorque enfant/nourrison
Remorque animaux

VOITURE

Décapotable vintage 4 places
Voiture fermée de 5 à 9 places

SCOOTER

Scooter électrique/thermique
Moto 125 cm3

SUR LE PORT, À 30 SEC DE LA GARE MARITIME

autobecane.com / 02.51.58.70.42

Numéros utiles

- **Mairie** - Quai de la Mairie, Port-Joinville - 02 51 59 45 45
- **Office de Tourisme** - Rue du Marché, Port-Joinville
02 51 58 32 58
- **Pompiers** - 18 ou 112
- **Cabinet médical** - 45 rue Calypso - 02 51 59 39 00
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) - 116 117
- **Urgence vitale** - 15 (SAMU)
- **Gendarmerie** - 17
- **SNSM** - 196 ou 02 51 58 32 01 (ligne administrative)
- **Sémaphore** - 02 51 58 31 01
- **Police Municipale** - 02 51 59 59 74
- **Centre anti poison** - 02 41 48 21 21

Hôpital local

Impasse du Puits Raimond.....02 51 26 08 00

Pharmacie

Pharmacie du Port 02 51 58 35 06

Dentistes

Cabinet dentaire, 6 rue Jules Verne02 51 59 80 55

Infirmiers

Cabinet d'infirmiers, 39 rue de la Chapelle..... 02 51 58 30 59

Kinésithérapeutes

Cabinet Kiné, 35 rue de la Chapelle.....02 51 59 34 43

Ostéopathes

■ Mme Gravier Sixtine.....06 03 25 24 90

■ M. Lassalas Edouard.....06 12 58 05 07

■ M. Mérian Julien06 89 58 10 04

■ Mme Thibault Michelle.....06 66 87 85 93

Orthoptistes

Mme Drapeau et Mme Héroult02 72 75 00 96

Addictions (alcool, drogue, jeux...)

Addictions France02 51 62 07 72

Réflexologie

Mme Arnoud Claire.....06 40 29 50 44

Pédicure, Podologue

M. Robin Mathys07 63 52 19 88

Maison Départementale des Solidarités et des Familles

Gare maritime, quai Vernier (2^{ème} étage)

■ Protection maternelle et infantile.....02 51 58 21 57

■ Psychologue en insertion02 51 49 68 40

■ Assistantes sociales02 51 49 68 40

■ Educateur de prévention02 51 49 68 40

■ Conseillère économique, sociale et familiale02 51 49 68 40

■ Service départemental de l'autonomie06 08 73 13 21

Centre médico-psychologique enfants

Infirmier Psy, Psychologue, Psychomotricienne, Pédopsychiatre

34 rue du Puits Neuf.....02 51 35 44 08

Orthophoniste

Mme Rialland, 34 rue du Puits Neuf.....07 87 02 12 97

Psychologue pour enfants

Mme Delaboudinière, 34 rue du Puits Neuf06 68 44 79 56

Centre de Consultations

20 rue du Puits Neuf

■ Mme Pénard, psychomotricienne.....06 33 88 39 46

■ Mme Dumoulin (psy. adultes).....06 87 92 34 03

■ Mr Bagnarossa, orthoprothésiste02 40 25 85 18

■ Médecine des Gens de Mer.....02 51 23 98 75

NOUVEAU - Consultations d'ophtalmologie à l'hôpital

Un contrôle est recommandé tous les 2 ans voire tous les ans à partir de 50 ans. Ceci permet de dépister deux maladies oculaires fréquentes responsables de malvoyance : la DMLA et le glaucome

RDV à l'accueil de l'Hôpital ou par téléphone 02 51 26 08 00

PROCHAINE PARUTION LUNDI 3 FÉVRIER 2025

Demande de publicité • Remise des informations associatives

JUSQU'AU 18 JANVIER

VOTRE PUBLICITÉ DANS L'ÉCHO DE L'ÎLE D'YEU

Pour mettre en avant votre activité, L'Echo de L'Île d'Yeu vous propose plusieurs formules de parutions :

- **Formule à l'année** : tarif par parution avantageux pour une présence dans tous les numéros de L'Echo de L'Île d'Yeu et une visibilité toute l'année. L'encart peut être modifié d'un numéro à l'autre, selon la période et les informations à communiquer.
- **Formule 3 à 5 parutions ou 6 à 8 parutions** : pour cibler une ou certaines période(s) de l'année.
- **Formule 1 parution** : pour communiquer sur une période précise ou sur un évènement.

Renseignements

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr



Ne pas jeter sur la voie publique